

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside une séance de travail au siège du MDN

P. 24

PORTE-PAROLE OFFICIEL DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

"Le président n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé"

P. 24

ALGÉRIE-DIPLOMATIE

Boukadoum : "nécessité d'un «consensus national» sur la politique extérieure du pays"

P. 24

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

Des acquis, des défis à relever

La célébration de la Journée internationale de l'enfance, le 1^{er} juin, dans le contexte particulier de la lutte contre la pandémie du coronavirus, a été l'occasion pour souligner les efforts fournis par l'Algérie pour cette frange de la population, sur laquelle repose l'avenir de la nation. Et aussi pour relever les défis qui restent encore pour offrir à nos enfants un cadre de vie et des perspectives d'avenir en harmonie avec les attentes d'une société où l'épanouissement de l'enfant est une priorité.

P.p 4-8

DKnews



LFC 2020

M. Raouya présente le projet devant le Conseil de la Nation

P. 4

COMMUNICATION

Belhimer : «la transition numérique de la presse écrite, une nécessité "impérieuse" »

P. 4

COVID -19
DANS LE MONDE

Plus de 375.000 morts

P. 11

SANTÉ

SYNDROME
DU CANAL
CARIPIEN

Comment ça se soigne ?

P.p 12-13

F   T BALL

LIGUE 1

Les entraîneurs partagés sur la reprise du championnat

P. 21



ALGÉRIE-INTERNET

Un guide pour protéger les enfants des dangers du web

P. 17

MDN

BILAN OPÉRATIONNEL
DE L'ANP

Deux (02) terroristes neutralisés, un autre s'est rendu en mai dernier

P. 24

ENFANCE - JOURNÉE

Le HCA publie le premier document juridique en version amazighe dédié aux droits de l'enfance



Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) a mis à la disposition du grand public le premier document juridique en version amazighe dédié aux droits de l'enfance, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 1er juin de chaque année, indique lundi un communiqué de cette instance. L'objectif de cette publication est de "sensibiliser l'opinion publique à la cause de la protection de l'enfance et de leurs droits", souligne le HCA, précisant que "cet effort de traduction vers tamazight de la loi 12-15 du 15/7/2015 est réalisé par deux universitaires consultants du HCA, en l'occurrence MM. Mokrane Chikhi et Nabil Mehdioui". "Il est édité par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) en collaboration avec le HCA et désormais disponible en support imprimé et en numérique.

(Téléchargeable en Pdf sur le site du HCA/Rubrique bibliothèque numérique) : www.hcamazighite.dz, ajoute la même source.

PÊCHE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d'une convention-cadre entre les deux ministères

Une convention-cadre a été signée, lundi à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celui de la Pêche et des Produits halieutiques dans le but de répondre à tous les besoins exprimés dans le domaine de la pêche. Signée sous la supervision de la ministre de la Formation professionnelle, Hoyam Benfriha et du ministre de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, cette convention permettra d'identifier "les spécialités de formation qui contribue dans la qualification de la main d'œuvre en vue de réaliser un développement économique dans le secteur de la Pêche, un secteur prometteur en terme de postes d'emploi et d'insertion sociale", précise un communiqué du ministère de la Formation professionnelle.

"Les deux secteurs œuvrent de concert pour le lancement d'un BAC professionnel pour des filières liées au domaine maritime qui permettra ensuite l'obtention d'une licence professionnelle en la matière", a ajouté la même source.

CHLEF

2 personnes mortes par électrocution et une 3^{ème} blessée en 24 heures (protection civile)

Deux personnes sont mortes et une 3^{ème} a été blessée par électrocution dans trois accidents distincts survenus durant ces dernières 24 heures à Chlef, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué émanant des services de la protection civile de la wilaya.

Selon le document, les services de la protection civile sont intervenus lundi aux environs de 10H45mn pour évacuer la dépouille d'une personne (24 ans) morte électrocitée après avoir été touchée par des fils électriques de moyenne tension, en effectuant des travaux de bâtiment dans une maison de la cité des 200 logements de la route de Cherchell, dans la commune de Ténés (55 km au Nord de Chlef). La même source a signalé deux autres accidents de même



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ - AÏN TÉMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie et l'émigration clandestine

Les services de wilaya de la police judiciaire d'Aïn Témouchent ont réussi, au courant de cette semaine, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie et l'émigration clandestine et l'arrestation de trois individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a eu lieu suite à une plainte déposée par une dame au niveau des services de police, qui a indiqué avoir été victime d'escroquerie de la part de deux individus lui ayant dérobé une somme de 300.000 dinars dans un premier versement dans le cadre d'un plan pour l'immigration clandestine, a-t-on fait savoir. Les services concernés ont immédiatement lancé leurs investigations, après avoir mis en place un plan consistant à fixer un rendez-vous entre la victime et un des suspects pour le versement de la seconde tranche de la somme convenue.

L'opération a permis l'arrestation d'un homme et de deux femmes accusés dans cette affaire, alors qu'un complice a été identifié et fait actuellement l'objet de recherches, a ajouté la même source. Les trois mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire sur instruction des instances concernées près le tribunal d'Aïn Témouchent, après les procédures de comparution immédiate, avec le renvoi du procès au 7 juin en cours.



CRIMINALITÉ - RELIZANE

Une dangereuse bande de 17 malfaiteurs mise hors d'état de nuire

Les éléments du service de police judiciaire à Relizane ont réussi à mettre fin aux agissements d'une dangereuse bande de malfaiteurs composée de 17 membres, responsable d'agressions contre des citoyens et de trafic de stupéfiants, a-t-on appris lundi de la sûreté de wilaya. La même source a indiqué que l'opération a eu lieu, suite à une information faisant état de l'agression à l'arme blanche d'une personne résidant au quartier populaire "Graba" au centre-ville de Relizane, pour laquelle une enquête a été enclenchée. Les investigations ont révélé que la bande en question était responsable de l'agression de huit autres personnes, a-t-on fait savoir, soulignant que cette dangereuse bande, qui a semé la peur au sein de la population de la ville, active aussi dans le trafic de drogue, de psychotropes et de boissons alcoolisées. Après les procédures d'usage, les policiers ont réalisé un assaut au quartier en question, qui s'est soldé par l'arrestation de 17 individus dont trois femmes et la saisie d'un nombre important d'armes blanches de différentes dimensions dont des épées, ainsi qu'une grande quantité de boissons alcoolisées, de comprimés psychotropes et de kif traité.

Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires concernées sous les chefs d'inculpation de formation d'une bande de malfaiteurs, de terreur au sein de la population, de violence contre les pouvoirs publics en exercice de leur fonction, de port d'armes blanches et de trafic de stupéfiants et de boissons alcoolisées, selon la même source.

LUTTE CONTRE LE COVID-19

Plages interdites à la baignade et report de la saison estivale à Jijel



Le wali de Jijel, Abdelkader Kelkal, a décidé d'interdire l'accès à toutes les plages de la wilaya et de reporter l'ouverture de la saison estivale à une date ultérieure, dans le cadre des mesures de précaution visant à lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, a-t-il été annoncé lundi sur la page officielle de la wilaya sur le réseau social Facebook.

La décision du wali fait état, à ce propos, de "l'interdiction pour les vacanciers d'accéder à toutes les plages situées dans la wilaya de Jijel à des fins touristiques, récréatives, pour le camping et le divertissement afin de préserver la santé publique et la sécurité des citoyens".

Cette décision porte également sur "l'interdiction d'organiser des manifestations relatives aux sports de plage quelle que soit leur nature et ce, jusqu'à l'ouverture de la saison estivale".

Acet effet, parallèlement à l'interdiction de fréquenter les plages de la wilaya de Jijel, une deuxième décision a également été prise, lundi, faisant état de "reporter l'ouverture de la saison estivale de l'année 2020 à une date ultérieure".

Pour rappel, les éléments de la gendarmerie nationale ont lancé, hier (dimanche), une campagne de sensibilisation sur les plages de la ville en direction des vacanciers, en mettant l'accent sur "le nécessaire respect des mesures de protection, notamment celles liées au port obligatoire de bavette, au respect des règles d'hygiène et de la distanciation sociale ainsi que l'interdiction des rassemblements", et ce, suite à l'afflux ces derniers jours des vacanciers sur les plages Ouest de la ville.

ORAN

La wilaya interdit l'accès aux plages

La wilaya d'Oran a décidé d'interdire l'accès aux plages à partir de ce 1er juin et ce jusqu'à nouvel ordre dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du Covid-19, indique-t-on dans un communiqué émanant des services de la wilaya.

La mesure interdit l'accès à toutes les plages du territoire de la wilaya d'Oran, avec prohibition de la nage, le camping et le regroupement, précise la même source, ajoutant que cette décision sera appliquée jusqu'à l'annonce officielle de l'ouverture de la saison estivale 2020.

La wilaya d'Oran emboîte ainsi le pas à plusieurs wilayas du littoral, à l'instar de Skikda et Mostaganem, ayant décidé d'interdire l'accès aux plages de leurs wilayas respectives qui commencent déjà à drainer des foules importantes depuis le début du mois de mai.

Une fréquentation importante a été constatée au niveau des plages oranaises, notamment celle de la corniche, ce qui a exigé l'intervention des services de sécurités à plusieurs reprises pour disperser les foules.

Les wilayas du littoral attendent de recevoir le protocole sanitaire pour la protection des citoyens durant la saison estivale, que le ministère de tutelle devra communiquer prochainement et qui devra comprendre selon le chargé de communication de la wilaya d'Oran toutes les mesures de prévention que les établissements et les professionnels du secteur du tourisme doivent prendre pour leur retour à l'activité.

LFC 2020

M. Raouya présente le texte de LFC 2020 devant le Conseil de la Nation

Le ministre des Finances, Abderahmane Raouya, a présenté lundi le texte de loi de finances complémentaire (LFC) pour 2020 devant le Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil par intérim.

Lors de la plénière, à laquelle ont assisté plusieurs ministres, M. Raouya a souligné que ce texte de loi, adopté dimanche par l'APN, a été élaboré dans un contexte exceptionnel et inédit, marqué par la conjonction de deux facteurs majeurs, à savoir: la stagnation économique mondiale et la crise sanitaire globale sans précédent.

Le texte de LFC 2020 prévoit la baisse des dépenses budgétaires à 7.372,7 mds DA (mds DA) contre 7.823,1 mds DA dans la loi de finances (LF) initiale.

Les recettes budgétaires devraient elles aussi baisser à 5.395,8 mds DA contre 6.289,7 mds DA dans la LF initiale. Le

déficit budgétaire devrait atteindre 1.976,9 mds DA (-10,4% du PIB) contre 1.533,4 mds DA dans la LF initiale (-7,2% du PIB). Compte tenu de la chute drastique des cours du pétrole ces derniers mois, le prix de référence du baril de pétrole a été revu à la baisse de 50 à 30 dollars et le prix de marché est passé de 60 à 35 dollars.

M. Raouya avait présenté lundi, dans la matinée, le texte de loi à la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation qui lui a présenté, à son tour, les interrogations de ses membres quant aux dispositions qui y sont contenues.



Les membres du Conseil de la nation entament le débat du texte

Les membres du Conseil de la nation ont entamé lundi soir le débat du projet de loi de finance complémentaire 2020, présenté par le ministre des Finances, Abderahmane Raouya lors d'une plénière présidée par le président du Conseil par intérim, Salah Goudjil en présence de membres du Gouvernement.

Dans ce cadre, plusieurs sénateurs se sont félicités des mesures que comporte le projet de loi, tandis que d'autres ont critiqué certaines de ces dispositions, notamment l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers qui induit une hausse des prix des carburants ce qui pèsera lourdement sur le pouvoir d'achat des citoyens. Intervenant lors de cette plénière, le sénateur Nacer Ben Nebri du parti du Front de libération nationale (FLN) a salué l'attachement du Gouvernement au principe du non recours à l'endettement extérieur en dépit du déficit budgétaire prévu dans le PLFC 2020, mettant en avant la nécessité de voir en ce texte une opportunité pour procéder à un redressement financier, d'autant, a-t-il dit, que "l'Algérie a besoin d'une transition économique globale adaptée aux fondements de la nouvelle République".

Pour sa part, le sénateur Ab-

delhalim Latrachedu Rassemblement national démocratique (RND) a estimé qu'il s'agissait d'un projet de loi exceptionnel intervenu dans une conjoncture exceptionnelle, soulignant "la prudence" qui a marqué son élaboration.

M. Latrache a mis en avant la teneur du PLFC 2020 qui a préservé "le caractère social de l'Etat" en faveur des citoyens malgré la hausse des prix des produits pétroliers qui est, estime-t-il, une "nécessité". Le sénateur Ahmed Bouziane du tiers présidentielle a estimé que l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) et la suppression de l'impôt sur le revenu pour les salaires inférieurs à 30.000 Da étaient une "charge économique" et que les augmentations dans les produits pétroliers sont "légitimes" mais seront supportés par le citoyen lambda. Il a critiqué dans ce cadre la politique adoptée par le gouvernement concernant les voitures en ce sens qu'elle n'a pas mis en place une politique industrielle ni de plan d'importation claire. Abdelkader Moulikhoua du RND a critiqué à son tour l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers, qualifiée "d'injuste pour le simple citoyen" au moment où le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est pas-

sée pour les hôtels de 19 à 9%. Il a appelé, à cet égard, le ministre des Finances à accélérer le recouvrement des crédits bancaires et la révision des textes de la Banque d'Algérie (BA). Dans son rapport préliminaire présenté avant le début de la plénière, la Commission ad-hoc de la chambre haute du parlement a indiqué que le texte de loi intervenait dans le cadre d'un recadrage des indicateurs financiers et leur adaptation avec la nouvelle situation. La commission a également ajouté que le texte a été élaboré "en tenant compte des conditions économiques et sanitaires qui ont accompagné la propagation de la pandémie de Covid-19 et en maîtrisant les défis sanitaires, économiques et financiers que connaît le pays, à l'instar d'autres pays du monde, ainsi qu'en limitant la baisse des ressources à travers la réduction des coûts et la continuité de fourniture des services sociaux ainsi que le maintien du soutien social, de la dynamique économique et des emplois. Selon le rapport de la commission, le projet "intervient pour faire face aux effets de la crise sanitaire et économique, soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, augmenter le SNMG et maintenir les transferts sociaux, dans le cadre d'une pa-

nologie de mesures prises par le gouvernement à l'effet de surmonter les répercussions de la pandémie, au vu de la stagnation économique mondiale et de la chute des cours d'hydrocarbures en raison de la baisse de la demande sur ces produits sur les marchés mondiaux".

La commission a en outre précisé que "les dispositions législatives et les mesures prises en fonction de la situation financière et économique du pays sont méritoires, d'autant que la gestion d'une telle crise que nous vivons à nos jours n'était pas du tout facile pour de nombreuses considérations devant être prises en compte".

Le ministre des Finances, Abderahmane Raouya avait présenté lundi, dans la matinée, le texte de loi devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation. Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avaient adopté, dimanche à la majorité, le PLFC 2020 qui sera présenté, mardi après-midi, lors d'une séance de vote au Conseil de la nation après clôture du débat et réponse du ministre aux interventions et préoccupations des membres du conseil dans la matinée du même jour.

COVID-19

L'ANCA se félicite des décisions du Conseil des ministres concernant les aides accordées aux commerçants impactés

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a favorablement accueilli, lundi, les décisions prises lors du Conseil des ministres relatives aux aides aux commerçants et artisans impactés par la pandémie de la Covid-19 et l'examen des voies et moyens de lever progressivement le confinement sur certaines professions et activités commerciales.

L'ANCA s'est félicitée des décisions du Conseil des ministres relatives à l'examen des possibilités d'aides aux commerçants et artisans touchés par l'épidémie de Coronavirus à l'instar de l'exonération fiscale, et à l'examen avec les partenaires sociaux de la formule idoine pour la levée progressive du confinement pour certaines professions et activités commerciales", indique un communiqué de l'Association.

Par ailleurs, l'ANCA a salué "la prorogation du versement de l'allocation de 10.000 DA jusqu'à la levée du confinement, avec le maintien de la liste ouverte afin de permettre aux personnes impactées de s'y inscrire". A ce propos, l'Association prévoit de soumettre, dans le courant de la semaine aux services ministériels concernés, une liste des activités commerciales et artisanales, en élaborant un guide pour chaque activité adapté aux mesures de confinement.

Par ailleurs, l'ANCA réitère son appel à l'adresse des citoyens à "respecter les mesures de prévention du Covid-19 liées notamment au port du masque et à la distanciation, afin de protéger leur vie, assurer la continuité des activités commerciales et reprendre un train de vie normal".

Présidé par monsieur le président de

la République, le Conseil des ministres, réuni dimanche, a décidé "d'examiner avec les partenaires sociaux de la formule idoine pour la levée progressive du confinement pour certaines professions et activités commerciales à moindres risques de propagation du coronavirus outre les activités ayant un impact direct sur la vie du citoyen après un long arrêt".

L'examen des possibilités d'aides aux petits commerçants impactés, y compris une exonération partielle des impôts" a également été évoqué lors de cette réunion. Dans son intervention, le président de la République a mis l'accent sur "l'impératif de se conformer aux mesures préventives pour éviter toute contamination, notamment par le port des masques et le respect de la distanciation physique".

APS

ALGÉRIE/FRANCE/MÉDIAS

Les attaques fréquentes des médias publics français ciblant l'Algérie «ne relèvent nullement de la liberté d'expression»

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration de l'APN, Abdelkader Abdellaoui, a affirmé, lundi, que les attaques fréquentes des médias publics français ciblant la souveraineté de l'Algérie «ne relèvent nullement de la liberté d'expression».

Dans son allocution lors d'une séance de travail ayant regroupé les membres de la commission qu'il préside avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladchane, M. Abdellaoui a affirmé que «les parlementaires algériens estiment que les attaques menées par les médias publics français ne relèvent nullement de la liberté d'expression, ni de la liberté d'opinion».

«Lorsque des cercles médiatiques publics français adhèrent à une campagne répétée et acharnée ciblant la souveraineté de notre pays, ce n'est pas uniquement au parlement, mais à tout Algérien d'exprimer son mécontentement, son indignation et son rejet» vis-à-vis de telles pratiques, a-t-il souligné.

«Les complexes liés à l'histoire peuvent aveugler certains et l'amertume de la défaite peut raviver la haine entre les peuples, cependant les crimes historiques contre l'humanité demeurent imprescriptibles, car transmis de génération en génération et les nouvelles générations de France sauront ce que leurs ancêtres avaient infligé au peuple algérien», a-t-il soutenu. Il s'agit là «d'un autre enjeu qui a ses connaissances, ses conditions et ses issues qui permettront de faire éclater la vérité au grand jour, une vérité qui vient en prolongement de la lueur de la Glorieuse Révolution de Novembre», a souligné M. Abdellaoui.

A cet effet, le parlementaire a appelé «l'autre rive» à préserver «les passerelles entre les peuples» en contrôlant «certains médias tendancieux et leurs mercenaires», ajoutant «si la relation entre les peuples est émaillée de tensions, les relations entre Etats obéissent, néanmoins, à des règles politiques énoncées dans des traités et réglementations ratifiés par des instances internationales».

Au nom des parlementaires algériens, le président de la commission s'est adressé aux parties "qui ont essuyé des échecs dans les relations internationales actuelles", les exhortant à "chercher des issues de guerres loin de l'Algérie".

Il a, à cet effet, évoqué "l'histoire sangninaire de l'institution politique française et de ses généraux criminels", demandant aux instances concernées de "défendre avec force le bassin de l'Algérie et sa dignité, notamment en ce qui concerne le rapatriement des restes mortuaires de nos chouchou pour les inhumer dans leur chère patrie, par respect à la dignité humaine, la récupération des archives confisquées, la préservation des droits de nos émigrés qui représentent une passerelle humaine entre le peuple algérien et d'autres peuples". M. Abdellaoui a passé en revue la situation dans les régions de la Méditerranée, du Sahara et du Sahel "qui traversent une période difficile dont les retombées peuvent entraîner des changements profonds dans cet espace, au coeur duquel se trouve l'Algérie avec son poids et ses principes", ajoutant que "l'Algérie, grâce à ses principes ancrés, a réussi à barrer la route à certains".

La séance de travail se poursuit à huis clos à l'APN entre les membres de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le Secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, de M. Rachid Bladchane.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

Un concours national pour libérer l'énergie et traduire les préoccupations des enfants (M^{me} Cherfi)

Un concours national a été lancé lundi à Alger au profit des enfants pour leur permettre d'exprimer leurs préoccupations et donner leur avis sur les divers sujets qui les intéressent à travers le dessin, le chant, l'écriture et le conte à l'occasion de la journée internationale de l'enfant coïncidant avec le 1er juin courant.

Intervenant à cette occasion, la déléguée nationale chargée de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a affirmé que ce concours national, organisé par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) qu'elle préside, en coordination avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), visait à "offrir l'opportunité aux enfants algériens, astreints au confinement du fait du Covid-19, d'exprimer leurs préoccupations et défendre, voire réclamer et promouvoir leurs droits pour un avenir prometteur". Mme Cherfi a qualifié d'importante l'occasion qui intervient cette année dans une conjoncture sanitaire difficile, car elle permet d'évaluer les acquis jusqu'à réalisés en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant, rappelant à ce propos la loi de 2015 relative à la protection de l'enfant, considérée comme un acquis majeur pour cette catégorie.

Les résultats de ce concours



national qui permet aux enfants de mettre en exergue leurs talents et créativité et de libérer leur énergie dans diverses activités seront proclamés le 15 juillet prochain, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfance. Des Prix conséquents seront à cette occasion distribués aux lauréats, a précisé la ministre qui rappelle que les tra-

vaux réalisés devront être expédiés par voie électronique.

Par ailleurs, Mme Cherfi a affirmé que son organe avait traité, de janvier à nos jours, quelque 1.020 signalements, dont 590 concernant la catégorie masculine, en sus de la réception de plus de 400.000 appels téléphoniques via le numéro 11-11.

De son côté, la représentante de l'UNICEF en Algérie, Soraya Houcine a souligné l'importance de célébrer cette journée internationale de l'enfant en dépit des circonstances difficiles auxquelles est confronté le monde entier en raison de la pandémie de Coronavirus, rappelant l'engagement de l'UNICEF pour "continuer à travailler avec l'ONPPE et toutes les parties prenantes en Algérie, en vue de mettre en œuvre les dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et de protéger l'avenir de cette frange de la société. Organisé sous le slogan "Tous les enfants sont en droit de chanter, raconter et dessiner", ce concours est une occasion pour les enfants d'exprimer leurs besoins et préoccupations en mettant en relief leurs talents, compétences et aptitudes dans différentes activités, a-t-elle estimé, relevant la nécessité de fédérer les efforts avec toutes les parties concernées, notamment la société civile.

"Une occasion pour évaluer les réalisations accomplies" (CNDH)

La célébration de la Journée internationale de l'enfance (1er juin) est une occasion pour évaluer les réalisations accomplies dans l'intérêt supérieur de l'enfant, a indiqué lundi dans un communiqué, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). Cette célébration, intervenue dans une conjoncture "exceptionnelle" en raison de la pandémie de la Covid-19, constitue "un pas supplémentaire pour évaluer les réalisations accomplies et non accomplies en vue de concrétiser l'intérêt supérieur de l'enfant et définir l'interactivité entre tous les secteurs en charge de l'enfance, à savoir le noyau familial, les établissements éducatifs, les organisations de la société civile et l'Etat" pour "se concentrer, sans relâche, sur les efforts consentis au service de l'enfance et définir les contours de son avenir", indique-t-on de même source.

Cette célébration constitue également une occasion pour transmettre "une image claire en Algérie, dans un contexte marqué par la propagation des maladies sociales et le développement important des moyens technologiques et des réseaux sociaux et leurs aspects négatifs", ajoute le communiqué. Après avoir qualifié cette journée comme étant un "symbole et un témoin" des droits de tous les enfants qui font la joie et le bonheur de la famille () et formeront la jeunesse de demain à laquelle incombe la responsabilité de bâtir le pays et de participer à son développement et à son progrès", le CNDH a rappelé les recommandations soumises par le passé aux pouvoirs publics.

Entre autres recommandations, l'adoption du protocole facultatif à la Convention des droits de l'enfant portant mesures de dépôts de plaintes, d'encouragement des écoles et services sanitaires à signaler les cas de violences physiques et sexuelles, la mise en place d'un système clair et défini qui permet le signalement des cas de violence au sein des écoles outre la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des enfants et l'agression sexuelle. Il rappelle la recommandation d'élaboration, de suivi, d'évaluation et d'actualisation des politiques publiques relatives à la protection et la promotion des droits de l'Enfant ainsi que celle liée à l'élaboration d'une étude approfondie sur le travail des enfants et à la prise des mesures et dispositions nécessaires pour l'élimination de ce phénomène.

Le ministre de la Jeunesse s'engage à accompagner les enfants talentueux des établissements spécialisés

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi s'est engagé lundi à accompagner les enfants talentueux disposant de compétences sportives dans les Etablissements pour enfants assistés (EEA), et de développer les activités sportives au sein des structures accueillant cette catégorie de la société.

S'exprimant à l'occasion d'une visite à l'EEA d'El Biar (Alger), en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Kríkou, le ministre s'est dit ravi "d'être avec ces enfants qui sont les jeunes

de demain". "Nous œuvrons, de concert avec madame la ministre, à jeter des passerelles de coopération et de partenariat avec les maisons de Jeunes et les centres pour enfants, parallèlement au développement du sport scolaire, pour accompagner cette catégorie de la société et développer les activités sportives au sein des structures accueillant les enfants assistés", a-t-il affirmé.

"Nous travaillons avec le secteur de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme dans le cadre d'une convention entre les deux ministères,

pour dynamiser les canaux de la coopération et attirer les jeunes talents sportifs prometteurs dans ces centres qui disposent de compétences et qui ont besoin d'accompagnement et de découverte.

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, a dit avoir "constaté lors de mes différentes visites sur le terrain dans plusieurs wilayas du pays que l'Algérie dispose de jeunes talents dans le domaine sportif à l'intérieur des EEA, et c'est pourquoi nous sommes convenus, avec

le ministre de la Jeunesse et des sports à coordonner entre nos deux secteurs et à dynamiser les canaux de la coopération pour attirer les enfants talentueux dans les différentes disciplines".

Enfin, la ministre a félicité les enfants du monde en général et ceux de l'Algérie en particulier à l'occasion de leur journée internationale, rappelant que l'Etat accordait un grand intérêt à cette catégorie, et consenti beaucoup d'efforts dans la promulgation de lois pour protéger cette catégorie de la société relevant du ministère de la solidarité nationale.

COMMUNICATION

Belhimer : « la transition numérique de la presse écrite, une nécessité "impérieuse" »

Le ministre de la Communication, Porteparole du Gouvernement, Amar Belhimer, a affirmé, lundi à Alger, que la transition numérique de la presse écrite était désormais "une nécessité impérieuse" pour être au diapason des évolutions technologiques que connaît le secteur.

"La transition numérique de la presse écrite est désormais une nécessité impérieuse, au regard de l'évolution de la scène médiatique, marquée notamment par l'abandon par plusieurs journaux de l'édition papier pour se tourner vers l'édition électronique", a déclaré M. Belhimer, lors de la cérémonie d'installation du nouveau Directeur général du quotidien Echaab. Précisant que les tirages papier de la presse écrite ont reculé de 80% entre 2010 et 2019, le ministre de la Communication a expliqué

que ce taux avait encore baissé avec la propagation de la pandémie Covid-19 à travers le monde, impliquant "une transition impérieuse vers la presse numérique". M. Belhimer a mis l'accent sur la nécessité d'établir "une liaison électronique" entre les différents médias dont la presse électronique et les chaînes de radio et de télévision via le web.

"Les engagements internationaux de l'Algérie lui imposent une transition définitive vers l'ère numérique le 17 juin. Voilà pourquoi nous avons accéléré l'opération et nous avons atteint l'objectif escompté", a-t-il soutenu. Evoquant la situation des médias, M. Belhimer a appelé tous les acteurs à "adhérer à la démarche participative nationale pour le développement du secteur".



PARTIS POLITIQUES Le RND dénonce les campagnes d'information tendancieuses des médias français contre l'Algérie

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a dénoncé, lundi dans un communiqué, les campagnes médiatiques "tendancieuses" déclenchées par des médias français contre l'Algérie, affirmant que le documentaire diffusé par France 5 sur le Hirak est "dépouillé de professionnalisme et d'impartialité". Le RND a indiqué suivre "avec vive réprobation les campagnes médiatiques calomnieuses systématiquement déclenchées par des médias français proches de la source de la décision officielle afin de nuire à l'Algérie et attenter à sa stabilité et sa souveraineté". Relevant l'existence "de pratiques odieuses et d'intolérance affichée exécutées par des cercles appuyés par des lobbies sous couvert de la liberté de la presse", le même formation politique a ajouté que l'Etat français doit "assumer entièrement ses responsabilités devant toute réaction légitime". Les reportages populistes diffusés par France 5 et d'autres chaînes de télévision depuis "l'apparition des prémices d'une ère nouvelle de l'histoire de notre pays, en l'occurrence la Nouvelle Algérie", ont révélé "un manque flagrant de professionnalisme et d'impartialité", vu "les mensonges, les erreurs, la rancune et la haine" véhiculés par ces médias. Il s'agit également selon le parti, d'"une volonté expresse de vengeance de certains lobbies", a conclu le communiqué.

CONSTANTINE

Les souscripteurs du programme AADL 2 réclament la remise des décisions d'affectation de leurs logements

Des dizaines de souscripteurs au deuxième programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ont observé lundi un sit-in devant le siège de la direction régionale de cette agence sise à la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine) pour réclamer la remise des décisions d'affectation de leur logement et l'accélération du rythme des travaux de réalisation.

Les contestataires inscrits aux projets AADL implantés dans les communes d'El Khroub, Didouche Mourad et à la ville d'Ali Mendjeli ont organisé ce mouvement de protestation "pour faire parvenir leurs préoccupations, liées au retard dans la remise des décisions d'affectation et à l'accélération de la cadence de ces chantiers de logements", a déclaré à l'APS, Ammar Maguenani, le représentant de ces manifestants, relevant que "nombreux de ces souscripteurs sont éprouvés d'une part par la crise du logement et d'autre part par le coût de la location d'appartements dans lesquels ils vivent en attendant d'avoir les leurs".

Il a ajouté que "la remise des décisions d'affectation permet aux souscripteurs de s'acquitter de la quatrième et dernière tranche du coût de leurs logements".

De leur côté, les services de la direction régionale de l'AADL ont indiqué à l'APS que ces décisions d'affectation des logements seront "prochainement" remises aux souscripteurs de la wilaya de Constantine, soulignant que les travaux de réalisation se déroulent "normalement" et que ce quota de logements sera livré "dans les délais impartis". Plus de 14.000 logements relevant du deuxième programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement



du logement (AADL) sont en cours de construction à travers la wilaya de Constantine rapide-t-on. Aussi, un lot de 2150

logements AADL a été distribué à leurs bénéficiaires l'année dernière à l'extension Ouest de la ville d'Ali Mendjeli.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE À AIN DEFLA

Les SMA de Miliana remettent des jouets à des enfants confinés

Des enfants de Miliana (Ain Defla) astreints au confinement sanitaire instauré suite à la propagation du nouveau Coronavirus se sont vu remettre, lundi à l'initiative des Scouts musulmans algériens (SMA) de la ville, des jouets à l'occasion de la célébration de leur Journée coïncidant avec le 1er juin de chaque année. Motivée par les exigences du confinement sanitaire, cette initiative dénommée "un jeu pour chaque enfant", consiste à se présenter aux domiciles des enfants en vue de leur remettre un jouet et, par la même occasion, célébrer avec eux leur journée dans la joie et la convivialité, a

indiqué le responsable de la section Ibn Khaldoun des SMA de Miliana, Benhamed Hassane. Outre l'aspect récréatif, la célébration de la journée internationale de l'enfance a donné lieu au lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance, pour les enfants, d'observer un certain nombre de mesures préventives contre le Coronavirus, a précisé M. Benhamed, faisant état de la distribution de bavettes au profit des bambins. Observant que "les enfants sont les citoyens de demain", le commissaire des SMA de Ain Defla, Imad Bessekri, a mis l'accent sur la nécessité de veiller à leur protection

et à la préservation de leurs droits. "Cette frange si vulnérable constitue les citoyens de demain et, à ce titre, nous devons agir pour leur bien-être particulièrement en ces temps de pandémie et de confinement sanitaire", a-t-il soutenu. Observant qu'"on ne récolte que ce que l'on a semé", aâmi Ali, un septuagénaire de Ain Defla, estime, pour sa part, qu'"investir dans l'enfance est un gage de réussite à l'avenir. "Même avec son innocence et son insouciance, l'enfance devrait être fêtée tous les jours car, elle représente ni plus ni moins que l'avenir du pays", a-t-il lancé.

SIDI BEL-ABBÈS/COVID-19

Le secteur de la formation professionnelle fournit 30000 masques de protection

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Sidi Bel-Abbès vient de fournir, au titre des efforts de lutte contre la propagation du coronavirus, quelque 30.000 masques de protection dans le cadre d'une action de solidarité, lancée depuis la déclaration de l'épidémie, a-t-on appris lundi de son directeur local.

Kouider Mostefaoui a indiqué que cette quantité de masques stérilisables et réutilisables a été confectionnée, suivant les normes sanitaires requises, par les stagiaires du secteur sous la supervision des professeurs du secteur à travers 10 établissements de formation et l'aide d'un groupe d'opérateurs économiques des secteurs public et privé, qui ont contribué à l'opération en fournissant la matière première, ajoutant que 250 combinaisons de protection ont été également confectionnées.

Ces produits de protection ont été destinés aux différentes équipes médicales et paramédicales des différents établissements hospitaliers, ainsi

qu'aux administrations publiques et les unités de la protection civile, entre autres.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à Sidi Bel-Abbès a aussi réussi à fabriquer 15 couloirs intelligents pour la stérilisation, qui ont été installés aux entrées des établissements hospitaliers et différents édifices, a déclaré le même responsable. Parallèlement aux efforts de ce secteur dans l'affrontement de la pandémie du Covid-19, quelque 200.000 masques de protection ont été distribués aux citoyens et commerçants au niveau des magasins, marchés, bureaux de poste et établissements publics, suite à la décision du port obligatoire des masques de protection.

D'autre part, 1.000 masques de protection ont été distribués à Mostaganem à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance célébrée le 1er juin de chaque année, selon la directrice de l'action sociale. L'opération de distribution de ces moyens de protection s'est déroulée près de l'établissement spécialisé dans la prise en



charge des enfants assistés sis dans la vallée des jardins (commune de Sayada), en coordination avec le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes et les cellules de proximité de solidarité, a indiqué Khadija Bouchakour dans une déclaration à l'APS, signalant que cette opération vise les femmes ayant en charge la protection des enfants contre les dangers de la

propagation de cette épidémie, à travers ce comportement préventif, en l'occurrence le port du masque.

En marge de cette initiative, a été organisée une opération de sensibilisation des femmes sur l'importance de la distanciation sociale et la nécessité du respect des mesures sanitaires protégeant la famille, notamment les enfants, contre ce virus, a-t-on ajouté.

TIZI-OUZOU

Les responsables locaux instruits de préparer la saison estivale

Les responsables des quatre communes littorales de Tizi-Ouzou, qui se préparent à accueillir la saison estivale, ont été instruits lundi par le wali Mahmoud Djamaa d'"investir le terrain" à l'effet de "redonner confiance aux estivants", après la crise sanitaire.

"Vous devez être sur le terrain de manière visible et agir au quotidien l'ensemble des aspects de la saison estivale pour redonner confiance aux estivants", a-t-il lancé à l'adresse des responsables des communes à chacune de ses haltes lors d'une visite qu'il a effectuée dans la région. M. Djamaa qui avait supervisé les travaux d'aménagement de cinq plages au niveau de ces communes, a insisté sur "l'impératif" d'achever les travaux dans les plus brefs délais et d'"offrir aux estivants toutes les commodités nécessaires pour profiter de cette saison" surtout après cette crise sanitaire. S'agissant de l'ouverture de la saison estivale, la décision sera annoncée par les pouvoirs publics en fonction de l'évolution de la situation de la pandémie de covid-19, toutefois, a-t-il précisé, qu'"il faudrait s'y préparer comme si nous sommes dans des conditions ordinaires".

Le directeur local du tourisme, Rachid Ghadouchi, a, par ailleurs, indiqué que pour cette année encore seules huit plages sont autorisées au niveau de la wilaya, soulignant que "les travaux d'aménagement dans deux autres plages ont été interrompus en raison de la crise sanitaire qui sévit".

Lors de sa visite, le chef l'exécutif local a également inspecté les chantiers de construction de 03 lycées dans les communes d'Iflißen, d'Azeffoun et Aghrib ainsi que le chantier de réalisation d'un évitement de la ville d'Azeffoun.

Il a insisté auprès des promoteurs en charge des trois premiers projets sur la réception de ces structures pour la prochaine rentrée scolaire en les assurant de la disposition de la wilaya à "lever toute contrainte à laquelle ils font face".

Concernant la réalisation du chemin d'évitement de la ville d'Azeffoun, un tronçon long de 04 Km entamé en décembre dernier, il sera réceptionné "d'ici la fin de l'année en cours", selon les explications de Smaïl Rabehi, directeur local des travaux publics.

"Les ouvertures ont été faites, mais les travaux se sont arrêtés à cause des intempéries, et ensuite, de la crise sanitaire", a-t-il indiqué, observant que son ouverture "permettra de désengorger la ville côtière qui souffre du problème d'embouteillage durant la saison estivale". A Issoumeur, au Sud d'Azeffoun, où il a été interpellé par les habitants sur l'absence totale de commodités de vie, notamment, l'eau et les routes d'accès, le wali a indiqué que "d'importants projets sont en réalisation dans la région d'Azeffoun" leur assurant de les rencontrer lors d'une prochaine visite.

Profitant de cette visite, M. Djamaa s'est, par ailleurs, recueilli à Oul-khou, dans la commune d'Ait Chafaa, sur la tombe du journaliste et écrivain Tahar Djaout assassiné par un groupe terroriste, il y a 27 ans de cela, soit le 26 mai 1993.

AGRICULTURE

30 filières identifiées

Trente (30) filières agricoles ont été identifiées par le ministère de l'Agriculture et du développement rural, selon un arrêté ministériel publié au journal officiel n 31.

Signé le 11 mai dernier par le ministre de l'Agriculture, Chérif Omari, cet arrêté a pour objet de fixer la liste des filières agricoles, en application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif de janvier 1996 fixant le cadre d'organisation de l'interprofession agricole.

Cette liste comprend les céréales, les légumes secs, le lait, la pomme de terre, les cultures maraîchères, la tomate industrielle, l'oignon et l'ail. Les filières de l'arboriculture fruitière à noyaux et à pépins, l'arboriculture fruitière rustique, la pomme, l'oléicole, l'agrumicole, la phénoicicole, la viticole, la figue de barbarie, le safran, l'apicole, l'avicole ainsi que la filière cunicole figurent aussi dans la liste fixée par le ministère de l'Agriculture.

Cette liste comprend aussi les filières bovine, ovine, caprine, cameline, équine, bois, liège, plantes à parfum, aromatiques et médicinales ainsi que celles de l'aragne et la caroube.

AGRICULTURE - SEMENCES

Mostaganem: production de 100.000 qx de semence de pomme de terre

La wilaya de Mostaganem a enregistré une production de plus de 100.000 quintaux de semence de pomme de terre durant la saison agricole actuelle, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Les producteurs ont effectué, à présent, la récolte sur 420 hectares des superficies réservées à cette récolte saisonnière, soit 78% de la superficie globale de production estimée à 538 ha, a indiqué le chef de service organisation de la production et soutien technique, Aouicha Bouras dans une déclaration à l'APS. Concernant le stockage de la production, utilisée durant la campagne de semence de pomme de terre de fin de saison (mois de juillet prochain), la même responsable a affirmé que la wilaya ne fait face à aucune difficulté en cette matière, surtout que les intensificateurs des semences disposent de chambres froides. Selon Mme Bouras, les services agricoles accordent une grande importance à ce programme soutenu par l'Etat, à travers un comité chargé du suivi technique et sur le terrain des opérations de production, de stockage et d'utilisation des semences de pomme de terre intensifiées localement.

COMMERCE - DÉCONFINEMENT

Vers une reprise graduelle de certaines activités commerciales et de services

Le ministère du Commerce se penche actuellement sur l'examen des conditions permettant une reprise "graduelle" des activités commerciales et de services, a indiqué lundi à Alger, un responsable au niveau du ministère du Commerce.

"Le ministère du Commerce se penche actuellement sur l'examen des conditions notamment sanitaires de protection contre la pandémie de Covid-19 permettant une reprise graduelle et sécurisée des activités économiques, dont celle de la grande distribution, des services et de vente au détail", a précisé le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abderrahmane Benhazil sur les ondes de la Radio nationale.

Il s'agit, selon lui, d'aller vers un assouplissement "partiel" des mesures de confinement prises dans le cadre de la protection de Covid-19, pour certains métiers et activités commerciales mais avec un "respect strict" des différentes conditions sanitaires. Cette réouverture concernera dans une première étape différente activités, dont, la restauration collective, les salons de coiffure et l'habillement. Pour le mode de fonctionnement de cette reprise graduelle d'activité commerciale, il a cité l'exemple de l'activité de restauration en soulignant "qu'un restaurant qui fonctionnait avec 90

EPIDÉMIE - ÉCONOMIE - IMPACT

La CNAS d'Alger lance un sondage en vue d'établir un échéancier de paiement adéquat à toutes les entreprises affectées

L'Agence d'Alger de la Caisse nationales des assurances sociales (CNAS) a lancé une opération de sondage dédiée aux employeurs du secteur économique en vue d'évaluer leur capacité de régler leurs dus relatifs à la déclaration des salariés, et d'établir un échéancier de paiement adéquat, permettant au même temps à l'employeur d'être à jour et à l'employé de maintenir ses droits en matière de la sécurité sociale, indique lundi un communiqué de la même agence.

Dans le cadre des mesures de facilitations et de prévention contre les risques de propagation épidémiologique du COVID-19, la CNAS Agence d'Alger informe les employeurs du secteur économique, qu'une opération de sondage via le site www.cnas.dz est opérationnelle, où un questionnaire est mis à leur disposition, dans lequel, sont portées des questions objectives, réparties en quatre rubriques, relatives notamment, aux périodes non réglées en matière des cotisations, au nombre d'employés concernés par les décrets exécutifs 69 et 70/20, relatifs aux mesures exceptionnelles prises par l'Etat et contre la propagation du COVID-19, notamment le congé exceptionnel, précise le même



communiqué dont l'APS a reçu une copie.

Aussi, s'informer sur le taux d'influence du COVID-19 sur la situation économique de l'entreprise, sa capacité de régler son due

relatif à la déclaration des salariés, en vue d'établir un échéancier de paiement adéquat, permettant au même temps à l'employeur d'être à jour et à l'employé de maintenir ses droits en matière de

la sécurité sociale, souligne-t-on dans le même texte.

L'Agence d'Alger a relevé, par ailleurs, que les formulaires remplis par plus de 4000 employeurs ont démontré que plusieurs entreprises ont cessé totalement leur activité notamment dans la période allant du mois février au mois de mai. Selon les formulaires, note-t-on, certaines entreprises semblent moins impactées par la situation, ont réussi à travailler avec 50% de leur personnel.

Ainsi, insiste-t-on, la CNAS établira un échéancier de paiement adéquat à toutes les entreprises affectées par cette situation afin de leur permettre de maintenir les droits des employés en matière de la sécurité sociale.

AGRICULTURE - SEMENCES - PRODUCTION

M'sila : production prévisionnelle de plus de 50000 quintaux de semences de céréales

Une quantité de plus de 50.000 quintaux de semences de céréales sera produite au titre de l'actuelle saison agricole à M'sila, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Une évolution de plus de 10.000 qx, comparativement aux trois années précédentes marquera au cours de l'actuelle saison cette variété de semences, a précisé la même source, indiquant qu'au cours des années précédentes la production des semences de céréales ne dépassait pas 40 000 qx. Cette évolution s'explique, selon les

services de la wilaya par l'introduction des systèmes d'irrigation, notamment par aspersion, l'extension des surfaces réservées à la production de ces semences de céréales menée à la faveur du soutien de cette coopérative, des crédits auxquels peuvent prétendre les agriculteurs désireux de développer des cultures intensives ainsi que l'augmentation de la production allant jusqu'à 50 qx l'hectare irrigué.

La coopérative des céréales et des légumes secs dispose, selon la même source, de toutes les gammes d'engrais

réservées aux agriculteurs selon un dispositif quotidiennement ajourné a-t-on expliqué, ajoutant que la disponibilité de terres agricoles irriguées au moyen de systèmes modernes et l'acquisition par les agriculteurs de l'expérience technique, grâce aux campagnes de vulgarisation organisées par le secteur agricole, avec la collaboration de l'institut national de grandes cultures, sont d'autres facteurs contribuant à l'extension des superficies de production des semences de céréales, a-t-on considéré.

tables, il sera tenu d'utiliser uniquement 45 tables, donc il fonctionnera à 50% de ces capacités". Selon ce responsable, les citoyens comme consommateurs, le commerçant et l'opérateur économique sont tenus de s'impliquer pleinement dans cette opération pour réussir un retour progressif à l'activité commerciale à travers notamment "une stricte gestion sanitaire des espaces", dont ceux d'habitudelement, les salons de coiffures et les restaurants.

Il a, dans ce cadre insisté, sur le respect de la distance entre les clients ou les consommateurs, le port de bavettes, de gants et autres conditions d'hygiène.

Sans donner une date de cette reprise d'activité, le représentant du ministère du commerce a reconnu l'impact des mesures de confinement prises dans le cadre de protection de la pandémie de Coronavirus sur les commerçants et les artisans, dont, un nombre important activant dans la restauration collective, les salons de coiffure et l'habillement, se sont retrouvés sans sources de revenus.

Lors du Conseil des ministres présidé dimanche par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, plusieurs décisions ont été prises dont l'examen avec les partenaires sociaux de la formule idoine pour la levée progressive du confinement pour certains métiers et acti-

vités commerciales à moindres risques de propagation du coronavirus outre les activités ayant un impact direct sur la vie du citoyen après un long arrêt.

Il a été question aussi de la levée progressive du confinement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics suivant un plan étudié par le Premier ministre en collaboration avec le ministère de la Santé et le Comité scientifique. Et enfin, l'examen des possibilités d'aide aux petits commerçants impactés, y compris leur éventuelle exonération partielle des impôts. L'Association nationale des Commerçants et Artisans (ANCA) avait indiqué vendredi dernier que "le retour des activités économiques ne contredit ni la mesure du confinement ni le respect des mesures de prévention".

Par ailleurs, le ministère du Commerce affirme le renforcement du contrôle de la qualité des produits alimentaires.

En réponse à une question sur l'appel du ministre de la Santé concernant le contrôle de la qualité des produits alimentaires, dont, ceux importés, M.

Benhazil a assuré que "la qualité des différents produits alimentaires importés ou fabriqués localement a été toujours contrôlée bien avant la pandémie de Covid-19".

Le représentant du ministère du Commerce a, dans ce sens, souligné la prise en charge de l'aspect de contrôle sanitaire

des produits alimentaires importés ou fabriqués localement, à travers notamment les analyses et les prélèvements effectués pour détecter les bactéries, l'usage des pesticides et autres.

Il a, à ce propos, annoncé que le ministère étudie dans le cadre d'une commission mixte, la mise en place "d'un vaste réseau national de laboratoires de contrôle, qui sera doté des moyens technologiques nouveaux".

Ce département ministériel examine aussi la possibilité de créer "une Agence nationale de sécurité alimentaire".

Il s'agit selon lui d'un "observatoire scientifique" qui sera composé des biologistes, économistes et autres, et aura pour mission l'évaluation des risques sanitaires, la recherche scientifique et la technologie alimentaire et le suivi de certains types de fraudes. En matière de fraude, il a souligné que durant les quatre premiers mois de l'année en cours, les services de contrôle du ministère du Commerce ont enregistré 41.000 infractions.

Ces infractions ont été découvertes suite aux 510.000 interventions effectuées par les services de contrôle, ayant permis l'élaboration de plus de 39.000 procès-verbaux de poursuites judiciaires, selon le représentant du ministère du Commerce.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent au-dessus des 39 dollars le baril avant la réunion de l'Opep+

Les cours du pétrole étaient en hausse mardi, au lendemain d'une séance hésitante, les investisseurs espérant une prolongation des coupes drastiques de la production d'or noir lors du prochain sommet de l'Opep+ qui pourrait être avancé à cette semaine.

Vers 09H35 GMT, (10H35 à Alger) le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 39,33 dollars à Londres, en hausse de 2,64% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet gagnait 2,54%, à 36,34 dollars.

Lundi, les deux cours de référence avaient terminé en ordre dispersé mais proches de l'équilibre.

Les prix du pétrole progressent "car l'attention des investisseurs se concentre sur les réductions de la production" de brut, a estimé Al Stanton, de RBC.

Celles du cartel et de ses alliés "vont être débattues lors de la prochaine réunion à distance de l'Opep+ qui devrait avoir lieu plus tard dans la semaine", a ajouté l'analyste.

Le cartel, dont le prochain sommet est toujours officiellement prévu les 9 et 10 juin, n'a pas communiqué sur ce changement de calendrier.

"L'enthousiasme" domine le marché de l'or noir, a confirmé Bjornar Tonhaugen, de Rystad Energy, "grâce aux rumeurs selon lesquelles les pays de l'Opep+ discuteront très bientôt de la



prolongation après juin des +généreux+ 9,7 millions de barils par jour." Ce volume a été retiré du marché depuis le 1er mai, en application du dernier accord des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés, dont la Russie, afin d'enrayer la chute des

cours provoquée par la pandémie de Covid-19.

Les termes de cet accord décidé le 12 avril précisent que cette réduction doit passer à 7,7 mbj de juillet à décembre, mais les observateurs tablent déjà sur une prolongation d'un à trois mois du volume de mai et juin.

Le pétrole hésite, entre tensions sino-américaines et possible réunion de l'Opep

Les prix pétroliers ont clôturé en ordre dispersé lundi, hésitant entre la montée des tensions sino-américaines et la perspective de nouvelles discussions au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, s'est apprécié de 38 cents, ou 1,3%, pour clôturer à 38,32 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet a lâché 5 cents, ou 0,1%, pour finir à 35,44 dollars.

"De nouvelles tensions géopolitiques s'ajoutent aux éléments pesant sur les cours de l'or noir, dont en premier lieu les relations de plus en plus acrimonieuses entre les Etats-Unis et la Chine ainsi que la situation tendue dans plusieurs grandes métropoles américaines", observait Robbie Fraser de Schneider Electric. La Chine a agité lundi la menace d'une "contre-attaque"

après l'annonce par Donald Trump d'une série de sanctions et restrictions visant les intérêts chinois. Selon des informations de l'agence Bloomberg, les autorités chinoises ont notamment demandé à des entreprises publiques de suspendre leurs achats de produits agricoles américains.

Plus tôt dans la journée, des données chinoises illustrant une reprise de l'industrie manufacturière en mai grâce à la levée des restrictions due à l'épidémie avait pourtant maintenu le prix du brut proches de leur niveau de clôture de vendredi. Par ailleurs, des rumeurs de marché ont émis l'hypothèse que le prochain sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) soit avancé au 4 juin.

Le cartel, dont le prochain sommet est toujours officiellement prévu les 9 et 10 juin, n'a pas communiqué sur ce changement de calendrier.

ETATS-UNIS

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 coûteront 7.900 milliards de dollars à l'économie américaine durant la prochaine décennie (CBO)

Les dernières prévisions publiées lundi par le Bureau du budget du Congrès américain (CBO) révèlent que les conséquences de la pandémie de COVID-19 feront diminuer la taille de l'économie américaine de 7.900 milliards de dollars durant la prochaine décennie. En réponse à une demande du chef de la minorité démocrate du Sénat Charles Schumer, le directeur du CBO Phillip Swagel a déclaré dans un rapport que la production réelle cumulative des Etats-Unis de 2020 à 2030 pourrait diminuer de 7.900 mil-

liards de dollars par rapport aux prévisions du CBO en janvier dernier en raison de la pandémie. Cela représente une baisse de 3% du produit intérieur brut (PIB) réel cumulé durant la prochaine décennie. "La fermeture des commerces et les mesures de distanciation sociale pourraient entraver la consommation, tandis que la chute récente des prix de l'énergie pourrait réduire largement les investissements américains dans le secteur énergétique", a précisé le rapport, qui a toutefois nuancé que la dernière

législation du Congrès pourra atténuer dans une certaine mesure la détérioration des conditions économiques. Le rapport a également noté "qu'un niveau exceptionnellement élevé d'incertitude" entoure ces prévisions économiques, notamment en raison d'inconnues quant au développement de la pandémie cette année et au cours de l'année à venir. Le Département américain du commerce a rapporté jeudi que les activités économiques au premier trimestre se sont contractées à un taux

annuel de 5% dans sa deuxième estimation, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à la précédente. Tandis que des responsables de la Maison Blanche ont exprimé leur optimisme quant au fait que l'économie pourrait rebondir dans la seconde moitié de l'année, des économistes et des experts de la santé publique ont averti qu'une réouverture hâtive de l'économie pourrait occasionner une deuxième vague d'infections, ce qui pourrait inverser le redressement économique.

ARGENTINE - FMI - DETTE

L'Argentine prolonge jusqu'au 12 juin son offre à ses créanciers

Le ministère argentin de l'Economie a annoncé lundi que l'Argentine a prolongé jusqu'au 12 juin sa proposition de restructuration de quelque 66 milliards de dollars de sa dette, dans l'espoir de l'améliorer et de convaincre ses créanciers. Cette offre d'échange pour les obligations argentines émises sous législation étrangère, initialement rendue publique le 16 avril et rejetée par les créanciers, expirait normalement mardi. Buenos Aires cherchera d'ici le 12 juin à "introduire des ajustements supplémentaires dans l'objectif de porter à son maximum le soutien des investisseurs", a indiqué le ministère dans un communiqué. "L'Argentine et ses conseillers comptent pro-

fiter de cette prolongation pour poursuivre les discussions et permettre aux investisseurs de continuer à contribuer au succès de la restructuration de la dette", a ajouté le communiqué. Le gouvernement argentin n'a pas encore formulé officiellement de nouvelle offre. Mais un projet, présenté aux créanciers la semaine dernière, a été favorablement accueilli par le Fonds monétaire international (FMI). "Après examen, la proposition révisée de restructuration de la dette par les autorités argentines serait cohérente avec l'objectif de rétablissement de la viabilité de la dette", a estimé le FMI dans un rapport technique. Mais "il existe une marge limitée pour augmenter les paie-

ments aux créanciers privés tout en respectant les seuils de dette et le service de la dette estimés par les services du FMI", a toutefois averti ce rapport. L'offre initiale du gouvernement argentin comprenait un délai de grâce de trois ans, une réduction de 62% des intérêts et de 5,4% du capital, ce que les créanciers n'étaient pas disposés à accepter. L'Argentine, dont la dette totale atteint les 324 milliards de dollars, soit 90% de son produit intérieur brut (PIB), est entrée en défaut de paiement, le second en moins de vingt ans, le 22 mai faute d'avoir pu honorer une échéance de 500 millions de dollars.

APS

ETATS-UNIS

Le secteur manufacturier se redresse en mai

L'activité du secteur manufacturier aux Etats-Unis s'est redressée en mai, mais un peu moins qu'attendu par les analystes, après avoir plongé à cause de la pandémie, selon l'indice des directeurs d'achats de l'association ISM publié lundi.

L'indice est remonté à 43,1%, quand les analystes tablaient sur 44%.

En avril, il avait reculé pour la première fois depuis près de onze ans, et avait plongé jusqu'à 41,5%, son niveau le plus bas depuis avril 2009.

Le niveau reste toutefois très bas, et reste inférieur à 50%, c'est-à-dire que l'activité reste en contraction. "La pandémie de coronavirus a touché tous les secteurs manufacturiers pour le troisième mois consécutif", a ainsi commenté Timothy Fiore, responsable de cette enquête, cité dans le communiqué. Seule l'industrie alimentaire, des boissons et du tabac reste en croissance.

En revanche, les transports, la production de pétrole et de charbon, et la métallurgie sont en fort recul. "Le mois de mai semble être un mois de transition, car de nombreuses entreprises et leurs fournisseurs sont retournés au travail à la fin du mois. Cependant, la demande reste incertaine, affectant le s stocks, les stocks des clients, l'emploi, les importations et le carnet de commandes", a-t-il ajouté. Les nouvelles commandes sont remontées de 4,7 points, mais restent au niveau très bas de 31,8%. La production est en hausse de 5,7 points à 27,5%. L'emploi s'améliore lui aussi, de 4,6 points, à 32,1%.

"Trois mois après le début de la perturbation de la fabrication causée par la pandémie de Covid-19, les commentaires du panel étaient prudents (...) concernant les perspectives à court terme", avec un tiers des entreprises qui sont optimistes pour deux tiers plus réservées, a encore indiqué Timothy Fiore.

CHINE

1.000 milliards de yuans d'obligations pour aider les entreprises

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a indiqué lundi que la Chine accroîtra son déficit de 1.000 milliards de yuans cette année (environ 140 milliards de dollars) et émettra 1.000 milliards de yuans d'obligations gouvernementales pour le contrôle du COVID-19 dans le cadre des efforts pour aider les entreprises et stimuler la vitalité du marché, a rapporté l'agence de presse Chine Nouvelle. S'exprimant lors d'une vidéo-conférence dans la ville portuaire de Qingdao (nord), M. Li a exhorté les autorités locales à redoubler d'efforts pour "établir un mécanisme de régulation stricte afin d'assurer que les nouveaux fonds budgétaires aillent directement aux villes et districts concernés et bénéficient directement aux entreprises et au peuple", a précisé la même source.

Notant que ces fonds devaient être utilisés en priorité pour assurer l'emploi, répondre aux besoins de subsistance et protéger les entités du marché, M. Li a souligné qu'un mécanisme spécial de paiement de transfert devait être établi afin d'assurer que ces fonds aillent directement aux gouvernements au niveau de base.

Ce soutien financier doit bénéficier directement, a-t-il insisté, aux entreprises et au peuple et qu'il ne doit pas être retenu par les gouvernements provinciaux, a ajouté l'agence.

ENFANCE - PROTECTION

Sétif : prise en charge de 163 enfants victimes d'actes malveillants depuis début 2020

Au total, 163 enfants victimes d'actes malveillants et de maltraitements physique et morale, ont été pris en charge, depuis le début de l'année, dans la wilaya de Sétif dans le cadre de la protection et l'accompagnement de cette catégorie vulnérable, a-t-on appris lundi auprès des services de la sûreté de wilaya.

Selon le responsable de la cellule de communication de ce corps de sécurité, le commissaire de police, Abdelouahab Aissani, les actes malveillants et les mauvais traitements commis contre ces enfants, pris en charge par la brigade de protection des personnes vulnérables de la sûreté de wilaya, consistent en des actes de violence, des agressions sexuelles, des intimidations et atteinte à la pudeur.

Il a ajouté que "cette brigade joue un rôle essentiel dans la protection et l'accompagnement de ces personnes vulnérables et s'efforce, en coordination avec les autorités judiciaires, de les protéger et de les réinsérer dans un environnement sain à l'écart des comportements suspects et des dangers auxquels ils peuvent être exposés".

Les services de la sûreté de wilaya ont aussi reçu via le numéro vert (104), mis à la disposition de la brigade de protection de l'enfance, un total de 8 842 appels téléphoniques faisant état de fugues du domicile et de disparitions pour diverses raisons, notamment pour cause de problèmes familiaux ou de mauvais résultats scolaires, a affirmé le commissaire de police, Abdelouahab Aissani.

Cette brigade, composée de formateurs spécialisés dans la prise en charge de cette catégorie fragile de la société, œuvre en fonction des lois en vigueur et en impliquant tous les acteurs concernés, à protéger les enfants de tout danger moral ou physique auquel ils pourraient être exposés, a-t-il déclaré. Dans ce contexte, des opérations de sensibilisation sont organisées régulièrement par ce corps de sécurité en coordination avec la société civile et le secteur de l'éducation nationale afin de lutter contre les divers fléaux sociaux, notamment ceux liés à la consommation de stupéfiants et aux méfaits de l'Internet, a-t-on souligné. Par ailleurs, les efforts concertés de toutes les personnes concernées par cette catégorie de la société, le rôle du citoyen et de l'enfant lui-même à travers "la culture de la dénonciation" des actes malveillants qui ciblent cette catégorie, en appelant le numéro vert ou en se rapprochant des équipes de protection des personnes fragiles, figurent parmi "les mesures les plus importantes et susceptibles de lutter contre ce phénomène", a-t-on ajouté.

INCENDIES - PLAN - LUTTE

Activation du plan de lutte contre les feux de forêts à Alger à partir du début juin

La wilaya d'Alger a activé le plan de lutte contre les incendies des forêts pour la saison 2020, à partir de lundi 1 juin pour protéger les espaces forestiers des incendies, en mobilisant tous les moyens matériels et humains, a indiqué lundi le chef du service de prévention contre les incendies et les maladies à la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger.

Dans une déclaration à l'APS, Imane Saïdi a affirmé que le plan et le dispositif de lutte contre les feux de forêts à Alger a été activé aujourd'hui le premier juin, à l'instar des autres wilayas du pays.

Pour cette campagne qui s'étalera jusqu'au 3 octobre prochain, 3 équipes d'intervention ont été mobilisées au niveau des forêts de « Bouchaoui », « Baïnem » et « Ben Aknoun » et dotées de moyens et d'équipements nécessaires pour des interventions préliminaires et rapides avant l'arrivée des secours de la Protection Civile en cas de propagation de l'incendie, a-t-elle précisé.

La commission opérationnelle de lutte contre les incendies compte plusieurs secteurs, dont, la Protection

civile, la santé, les travaux publics, la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, l'entreprise SEAAL et autres.

Trois (03) camions citernes d'une capacité oscillant entre 6000 et 11.000 litres ont été mobilisés à travers les sièges de ces équipes, outre l'installation de 24 points d'approvisionnement en eau au niveau de tous les grands espaces forestiers de la wilaya, à l'instar de Magtaa Kheira, Bouchaoui et Ben Aknoun, a souligné la même responsable. Les commissions relevant des 14 circonscriptions administratives de la protection des forêts, seront mises en place graduellement, ainsi la commission relevant de la circonscription administrative de Rouïba a été installée en attendant l'activation des autres commissions, concentrées actuellement sur les campagnes quotidiennes de nettoyage, de désinfection et de solidarité pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus à Alger, a-t-elle ajouté.

Grace au plan actuel, il est prévu la mobilisation de 54 agents d'intervention rapide et préliminaire et des équipes de

CONCOURS DE COMPOSITION ÉPISTOLAIRE 2020 10 élèves lauréats distingués

Dix élèves lauréats du Concours national de composition épistolaire en langues arabe et amazighe (édition 2020) ont été distingués, lundi, lors d'une cérémonie organisée en visioconférence entre Alger et 9 wilayas du pays dans le cadre de la 49ème édition du Concours international de composition épistolaire, qui sera organisée par l'Union postale universelle (UPU).

Les résultats de ce concours, dédié aux jeunes âgés de moins de 15 ans, ont été annoncés en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout, et de la Déléguée nationale de l'Organe de protection de l'enfance, Meriem Chorfi.

Le jury de ce concours a sélectionné 10 compositions épistolaires rédigées en langues arabe et amazighe, dont le thème central pour cette année est : "Ecris un message à un adulte sur le monde dans lequel nous vivons".

Le premier Prix a été décroché par l'élève Abdelkader Boumaaza (âgé de 11 ans) de la wilaya de Laghouat qui a écrit une lettre, en langue arabe, au secrétaire général de l'Onu l'appelant à promouvoir la paix dans le monde et à œuvrer davantage à la protection de l'enfance.

Le lauréat de Laghouat représentera l'Algérie à la finale du concours de l'Union postale universelle.

La deuxième place est revenue à l'élève Nihal Laïssoub (9 ans) de Skikda et la troisième place à l'élève Nezzar Tassadit (14 ans) de Tizi-Ouzou.

Les autres lauréats sont issus d'El Oued, Annaba, Tizi-Ouzou, Sétif, Tipaza, Mascara et de Jijel.

A cette occasion, M. Boumzar a salué l'ensemble des participants au concours national dont le nombre dépasse les 12.000 et qui étaient invités à exprimer leurs opinions sur ce qu'ils pensent du monde qui les entoure.

Il a qualifié d'"appréciable" le nombre de participants au concours, lancé du 22 février 2020 au 12 mars de la même année, notamment au vu des "circonstances exceptionnelles que connaissent notre pays et le monde entier à cause de la pandémie du coronavirus Covid-19".

"Organisé pour la quatrième fois consécutive par l'Algérie, ce concours vise à développer les com-



pétences des enfants dans le domaine de la composition épistolaire et les incite à mettre en exergue leurs aptitudes rédactionnelles et leur esprit d'innovation", a-t-il indiqué, soulignant que ce concours vise aussi à les sensibiliser à l'importance du rôle des services postaux dans le monde.

Il est à relever que des affiches comportant les règles du concours avaient été diffusées à travers 4000 bureaux de poste et 27000 établissements scolaires, outre les réseaux sociaux du ministère de la Poste et des Télécommunications et du ministère de l'Éducation nationale, organisateurs de ce concours épistolaire.

Selon les organisateurs du concours national, à cause du Covid-19, l'opération d'évaluation des lettres, qui devait passer par trois étapes, soit le tri au niveau des wilayas suivi par le tri régional et enfin le tri national, est passée directement du tri au niveau des wilayas, au tri national durant lequel les membres du jury ont procédé en date

du 6 mai 2020 à l'étude et l'évaluation de 250 lettres, pour parvenir ainsi à la sélection et au classement des dix meilleures lettres. "Aussi, et pour plus de transparence, les dix enfants lauréats ont été invités à réécrire leurs lettres en présence du directeur de wilaya de la poste et des télécommunications dans les wilayas concernées", a-t-on ajouté.

Les lettres sélectionnées avaient pour objet la paix, la protection de l'enfance, les problèmes de l'humanité en plus du sujet d'actualité, soit la pandémie du Coronavirus.

Parmi les conditions de participation à ce concours figurent le respect strict du sujet et le nombre de mots autorisés (soit 1000 mots) et l'envoi de la composition, par voie postale.

La lettre gagnante de chaque pays doit être soumise au Bureau international au plus tard le 5 mai 2020, indique l'UPU sur son site internet (www.upu.int).

Près d'un million d'enfants de 41 pays ont participé au concours de 2019, dont le thème était "Ecris une lettre sur ton héros".

la Protection civile, outre l'installation de 5 tours de contrôle repartis à travers les forêts du «19 juin», «Baïnem», « Ben Aknoun », « La femme sauvage » et « Magtaa Kheira », a précisé la même responsable, ajoutant que pour cette année les services de la protection des forêts n'ont pas recruté, comme d'habitude, des agents saisonniers suite à la réduction du budget consacrée à cette opération. Pour sa part, le chef de service de la protection de la faune et de la flore à ladite Direction, Kamel Laaras, a déclaré à l'APS que le Plan compte également les travaux sylvicoles, l'aménagement des espaces pour plus de 130 hectares de forêts, le ramassage des déchets, l'aménagement des pistes forestières pour faciliter les opérations d'intervention en cas de foyers d'incendie à travers les trois circonscriptions forestières d'Alger (Bouchaoui, Birkhadem et Baïnem).

Il a été procédé, dans ce cadre, à la généralisation des appareils radios pour faciliter la communication et la coordination sur le terrain au niveau des trois circonscriptions forestières d'Alger

pour une intervention efficace à temps et contre l'extension des foyers d'incendies. Dans le cadre des efforts de wilaya visant la lutte contre le COVID-19, près de 200 opérations de désinfection et d'hygiène ont été recensées par la Direction des forêts à travers les espaces, les établissements publics, les mosquées et les quartiers d'Alger, outre des caravanes de solidarité en faveur des familles défavorisées dans les zones d'ombre en coordination avec la Direction générale des forêts et d'autres secteurs. En 2019, la wilaya d'Alger a recensé près de 80 foyers d'incendie qui ont ravagé quelque 31 hectares de forêts, la plupart à Baïnem.

Le patrimoine forestier de la wilaya d'Alger s'étend sur 5000 hectares repartis sur 113 sites forestiers dont un nombre important en milieu urbain, oscillant entre 1 à 8 hectares.

La superficie des grandes forêts de la wilaya d'Alger est estimée entre 300 à 600 hectares dont les forêts de Magtaa Kheira, Bouchaoui, Bouzareah, Ben Aknoun, et Baïnem.

ONU - ENVIRONNEMENT

Le PNUE s'engage à bâtir des systèmes économiques respectueux de la nature après la pandémie

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) soutient les efforts mondiaux pour protéger la biodiversité, pour mettre un terme au commerce illégal des espèces sauvages, pour protéger la manipulation des produits chimiques et des déchets et pour promouvoir des systèmes respectueux de la nature et de l'urgence climatique, et aide aussi les pays à se reconstruire après la pandémie, a indiqué l'organe onusien dans un communiqué de presse.

Outre les effets sur la santé humaine, le COVID-19 a frappé à un moment où les solutions basées sur la nature étaient en augmentation. 2020 devait être une année pour accélérer la décennie d'action sur les efforts en matière d'écosystème et de biodiversité, a indiqué le PNUE.

A ce jour, la pandémie de COVID-19 représente l'avertissement le plus sérieux lancé par la planète enjoignant l'humanité à changer de cap. La mise à l'arrêt de l'activité économique ne représente qu'une réponse à court terme.

Ce n'est qu'en bâtissant des systèmes économiques respectueux vis-à-vis de la nature que les pays du monde entier pourront prospérer, selon le communiqué. Plusieurs pays allant de la Chine au Canada ou



encore Haïti et le Royaume-Uni ont lancé de nombreuses initiatives, appuyées par le PNUE, a fait savoir le PNUE. Dans le cadre de la Journée internationale de la biodiversité (22 mai) et de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), Valérie Plante, maire de la ville de Montréal et

ambassadrice mondiale de l'ICLEI, le Conseil international pour les initiatives écologiques locales, a publié une lettre ouverte pour les villes afin de réfléchir à leur relation avec la nature.

La lettre est un appel à l'action pour que les maires et les dirigeants des gouvernements locaux et infrana-

tionaux s'engagent à arrêter et inverser les tendances à la perte de biodiversité, et à protéger la nature, en particulier dans les plans de rétablissement post-Covid-19.

Environ 2.000 maires et dirigeants communautaires locaux l'ont reçue. "En tant que maires et dirigeants des gouvernements locaux et infranationaux, nous avons une opportunité unique et une responsabilité importante de protéger notre biodiversité et nos écosystèmes de manière à restaurer les relations de l'humanité avec la nature, en particulier lors de l'élaboration de nos plans de rétablissement post-Covid-19. Ensemble, prenons des mesures énergiques pour créer de villes saines et dynamiques, où les gens et la nature peuvent s'épanouir", a écrit Valérie Plante.

INDONÉSIE

Un mort et un blessé grave dans une attaque à l'épée contre un poste de police

Un policier indonésien a trouvé la mort, alors qu'un autre a été grièvement blessé lundi lors d'une attaque à l'épée perpétrée par un assaillant contre un poste de police à Kalimantan, la partie indonésienne de l'île de Bornéo, rapportent mardi des médias locaux.

L'assaillant a été abattu lors de cette attaque présumée liée à l'organisation terroriste Daech, a révélé, Dedy Eka Jaya, le chef de la police de la préfecture indonésienne Hulu Sungai du sud, relevant de Kalimantan du Sud.

La police nationale indonésienne avait initialement déclaré qu'il y avait deux assaillants, avant que les autorités locales ne rapportent qu'un seul attaquant était directement impliqué dans ce raid contre un poste de police.

L'attaque est survenue un jour férié qui coïncide avec la célébration de Pancasila, symbole sur lequel repose l'unité du pays.

Par ailleurs, une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances et les motivations de l'assaillant et si d'autres personnes sont impliquées dans la même attaque.

Selon la police indonésienne, l'attaque serait liée à Jamaah Ansharut Daulah (JAD), un groupe extrémiste lié à Daech responsable d'une série d'attaques, notamment des attentats-suicides contre des églises dans la deuxième plus grande ville d'Indonésie, Surabaya, en 2018, qui ont fait une douzaine de morts.

COLOMBIE

Affrontements fréquents et meurtriers lors de l'éradication de coca

Des affrontements fréquents opposant cultivateurs de coca et forces de l'ordre, lors de l'éradication de narco-plantations en Colombie, ont fait au moins six morts et 86 blessés depuis le début de l'année, a déploré lundi le Défenseur du peuple.

"Nous avons connaissance de l'émergence de protestations sociales qui ont en outre dégénéré en affrontements entre la force publique et les cultivateurs", a indiqué cette entité publique de protection des droits humains, citant diverses sources.

Cette alerte du Défenseur du peuple s'ajoute aux dénonciations d'ONG et d'associations paysannes qui, ces derniers jours, ont fait état de multiples affrontements violents durant l'éradication de plantations de coca, matière première de la cocaïne.

La commission des droits humains du mouvement Marche Patriotique, qui soutient les revendications des cultivateurs de coca ou "cocaceros", a dénoncé la mort de quatre d'entre eux et près d'une cinquantaine de blessés.

Le ministère de la Défense a pour sa part signalé que deux agents de la force publique avaient été tués et 36 autres blessés entre janvier et mai en Colombie, premier producteur mondial de coca et de cocaïne, dont les Etats-Unis sont le premier consommateur.

Selon le Défenseur du peuple, certaines mobilisations des "cocaceros" ont été impulsées par des groupes armés illégaux, dont les revenus sont affectés par l'éradication des narco-plantations.

L'argent de la drogue alimente la guerre interne qui mine la Colombie depuis les années 1960.

Se le disputent désormais les rebelles de l'Armée nationale de libération (ELN), les dissidents de l'ex-guérilla des Farc, qui ont rejeté l'accord de paix de 2016, ainsi que des gangs d'origine paramilitaire et les narco-trafiquants.

Le gouvernement de droite du président Ivan Duque a lancé un plan anti-droque visant à réduire de moitié la superficie des plantations de coca entre 2022 et 2023.

En 2018, la Colombie comptait 169.000 hectares de narco-cultures, selon l'ONU.

Selon le chef de l'Etat, 100.000 hectares ont été éradiqués manuellement en 2019, un record.

Mais les experts estiment que les nouvelles plantations atteignent près de 50% de celles qui ont été arrachées de force.

Ivan Duque envisage en outre de réactiver les aspersions aériennes au glyphosate, une mesure saluée par les Etats-Unis.

Elles avaient été suspendues en 2015, durant le gouvernement de l'ex-président Juan Manuel Santos, en raison des risques que représente cet herbicide pour la santé humaine et l'environnement.

ROYAUME-UNI

Des ponts aériens envisagés pour éviter aux voyageurs d'observer une quarantaine

Le gouvernement britannique compte introduire des ponts aériens avec certains pays ce qui éviterait aux voyageurs entrant au Royaume-Uni d'observer une quarantaine, redoutée par les professionnels du tourisme, rapportent la presse locale mardi.

Le Royaume-Uni, l'un des pays les plus endeuillés par le coronavirus, opère très progressivement un assouplissement du confinement introduit fin mars, une étape délicate et jugée prématurée par certains scientifiques.

Pour empêcher une recrudescence des cas, Londres a annoncé la mise en place d'une quarantaine pour les arrivées internationales.

A partir de lundi, les voyageurs arrivant au Royaume-Uni par air, terre ou mer devront rester isolés quatorze jours, un projet désapprouvé par les professionnels de l'aviation et du tourisme qui avertissent de conséquences potentiellement catastrophiques pour leurs secteurs. Mais plusieurs assou-

plissements à cette mesure sont envisagés, rapportent le Times, le Telegraph et le Guardian. Le gouvernement, qui a indiqué qu'il réévaluerait cette mesure toutes les trois semaines, envisage d'autoriser des ponts aériens dès la fin du mois, à l'approche des vacances d'été, indique le Times.

Les pays avec lesquels le Royaume-Uni pourrait nouer des ponts aériens seront sélectionnés en fonction de leur importance économique pour le Royaume-Uni, du niveau de risque de transmission du virus, du nombre de passagers concernés, et des mesures en place dans les aéroports, rapporte le journal. Les voyageurs arrivant de Grèce, Australie et Portugal pourraient éviter la quarantaine, selon le Daily Telegraph.

Le quotidien rapporte que le Premier ministre britannique, Boris Johnson, est "personnellement favorable" à des ponts aériens après les critiques dans les rangs conservateurs et

les cris d'alarme de plus de 200 patrons de l'aviation et du tourisme comme ceux de Ryanair ou d'IAG, maison mère de British Airways. Les voyageurs soumis à la quarantaine pourront tout de même sortir acheter de la nourriture ou des médicaments, emprunter les transports publics et changer de lieu d'hébergement si nécessaire, indique le Guardian.

Le projet doit être présenté mardi aux députés qui retourneront au parlement après une pause.

Le gouvernement leur a demandé de revenir à Westminster, souhaitant mettre fin au système hybride en place jusqu'à présent, avec une partie des députés présents physiquement et une autre suivant les débats par vidéo conférence. Les députés de la Chambre des communes, où Boris Johnson dispose d'une vaste majorité, voteront mardi sur une motion gouvernementale mettant fin à la possibilité de voter à distance.

IRAN - ETATS-UNIS

Zarif: "un scientifique iranien détenu aux Etats-Unis en cours de rapatriement"

Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif a annoncé mardi qu'un avion rapatriant le scientifique iranien Cyrus Asgari, détenu plusieurs années aux Etats-Unis sur des accusations de vol de secrets industriels avant d'être acquitté, a décollé du territoire américain.

"Bonne nouvelle, un avion transportant le Dr Cyrus Asgari a décollé d'Amérique. Félicitations à son épouse et à sa famille", a écrit M. Zarif sur son compte Instagram. En dépit de son

acquiescement en novembre dernier, M. Asgari, 59 ans, restait incarcéré aux Etats-Unis, apparemment pour des raisons liées aux lois sur l'immigration. En 2016, ce chercheur de l'Université de Téhéran avait été accusé de vol de secrets industriels au cours d'une visite académique dans l'Ohio. Le scientifique avait déclaré en mars au quotidien britannique Guardian que la police de l'immigration américaine le gardait dans un centre de détention en Louisiane sans

installations sanitaires de base et refusait son retour en Iran malgré son acquiescement. Selon les bases de données de la police de l'immigration accessibles, il est toujours détenu dans l'Etat du Mississippi.

Le département d'Etat américain n'a pas répondu dans l'immédiat à une demande de commentaire sur cette libération annoncée. Lundi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères iranien Abbas Mousavi avait annoncé que le cas de M. Asgari avait été

clos aux Etats-Unis et qu'il rentrerait sous peu. L'Iran et les Etats-Unis détiennent encore réciproquement plusieurs ressortissants de l'autre pays et ont récemment appelé à leur libération avec la pandémie de Covid-19. L'Iran est le pays le plus touché au Moyen-Orient, avec plus de 154.000 contaminations et près de 8.000 morts.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché au monde, avec plus de 1,8 million de cas et plus de 105.000 morts.

SANTÉ - ALGÉRIE

TOURISME - PRÉVENTION

Tizi-Ouzou : dispositions préventives du Covid-19 au niveau des plages

Des "dispositions particulières" pour prévenir la propagation de la pandémie de coronavirus, seront mises en œuvre au niveau des plages de Tizi-Ouzou, en cas de persistance de la crise sanitaire à l'ouverture de la saison estivale, a indiqué lundi le wali, Mahmoud Djamaa.

S'exprimant à l'issue d'une visite d'inspection des préparatifs de la saison estivale qui a conduit dans les communes littorales de la wilaya, M. Djamaa a souligné que "l'impératif sanitaire doit primer en cas de rush sur les plages et de persistance de cette crise sanitaire de coronavirus".

"Nous allons mettre en œuvre plusieurs dispositions et mesures particulières visant à prévenir la propagation de cette pandémie en collaboration avec l'ensemble des intervenants, institutions, autorités locales et organismes tels le Croissant rouge", a-t-il indiqué, à ce propos.

Dans le même sillage, il a relevé que 02 postes de police seront installés dans les jours à venir au niveau des ports de Tizirt et Azeffoun pour "assurer de meilleures conditions de sécurité sur les lieux".

"La décision, a-t-il ajouté a été "prise dernièrement par les autorités de wilaya en concertation avec les services de sécurités suite aux sollicitations des autorités locales et des pêcheurs travaillant au niveau de ces structures portuaires".

CORONAVIRUS - GUÉRISON

Tissemsilt : 90 cas de guérison du Covid-19

La wilaya de Tissemsilt a fait état de la guérison de 90 malades atteints du coronavirus depuis l'apparition de l'épidémie à lundi, a-t-on relevé à la direction de la santé et de la population (DSP). La même source a indiqué à l'APS que ces cas, dont l'âge varie de quatre jours à 93 ans, ont quitté les établissements hospitaliers publics de Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bounâama et ce, après que les résultats des analyses aient confirmé leur guérison.

Ces malades ont été soumis au protocole de traitement à l'hydroxychloroquine, dont l'efficacité dans la guérison des malades a été prouvée, a-t-on indiqué à la direction de la santé et de la population. A noter que la direction de la santé et de la population a mobilisé des moyens humains et matériels importants pour la prise en charge des cas touchés par le coronavirus ou suspectés de l'être, sachant que plus de 180 médecins et infirmiers ont été mobilisés. Il a été procédé également à l'ouverture de trois services pour le confinement sanitaire dans les établissements hospitaliers publics en question, avec une capacité d'accueil de plus de 130 lits.

PR BENBOUZID:

"Nécessité d'une stratégie nationale unifiée"

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité de mettre en place "une stratégie nationale unifiée" concernant les transferts des patients pour soins à l'étranger, parallèlement à la réactivation des commissions spécialisées gelées.

Pr. Benbouzid a affirmé, lors d'une rencontre sur l'activation du Programme nationale de réduction des transferts de malades pour soins à l'étranger, en présence de spécialistes de certains établissements hospitaliers, qu'il était impératif de mettre en place "une stratégie nationale unifiée", rappelant que le code de la santé de 2018 avait défini tous les mécanismes et conditions nécessaires.

Annonçant par la même occasion la réactivation prochaine des commissions spécialisées gelées, le ministre a fait part

de la détermination de son département à accompagner les services médico-chirurgicaux nécessitant le transfert de malades à l'étranger et offrir tous les moyens nécessaires pour réduire les transferts et, partant, les dépenses.

Le ministre a, aussi, fait part de "sa disponibilité à accompagner et écouter les préoccupations de chaque spécialité, offrir les moyens et opportunités de formation et impliquer les compétences algériennes à l'étranger dans la réalisation des objectifs de ce projet ambitieux pour le système national de santé".

"Les pouvoirs publics sont en mesure de relever ce défis grâce à la mobilisation de toutes les compétences nationales et de matériel médical de pointe", a précisé le ministre, ajoutant que les efforts consentis ont permis de réduire le nombre de malades transférés à l'étranger de 13.000 patients en 2001 à moins de 300 en

CORONAVIRUS

119 nouveaux cas, 146 guérisons et 8 décès en Algérie durant les dernières 24h

Cent-dix-neuf (119) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 146 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, lundi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total de cas confirmés s'élève ainsi à 9513, soit 21,7 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 661, alors que le nombre des patients guéris passe à 5894, a précisé M. Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Blida, Souk Ahras, Alger, Sétif, Batna, El-Oued, Constantine et Adrar, ajoutant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des cas de décès. En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 19



autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié du proto-

cole de traitement en vigueur s'élève à 18.470, com prenant 8.197 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 10.273 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a ajouté M. Fourar, précisant que 25 patients sont actuellement en soins intensifs. Enfin, le même responsable a rappelé l'impératif de faire preuve de "prudence permanente, de respecter strictement les conditions d'hygiène, de la distanciation sociale, du confinement ainsi que de porter obligatoirement le masque, en toutes circonstances, afin d'endiguer la pandémie".

TRANSFERTS DE MALADES POUR SOINS À L'ÉTRANGER

240 bénéficiaires en 2019

Le président de la Commission médicale nationale d'étude des dossiers de transfert pour soins à l'étranger, le Pr. Rachid Bougherbal, a fait état lundi à Alger de la réduction de ces transferts de malades, précisant que 240 patients avaient été transférés à l'étranger en 2019 contre 1.400 en 2014.

Lors d'une rencontre sur les transferts pour soins à l'étranger, organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, l'expert a précisé que la réflexion engagée en 2000 autour de la réduction des transferts de malades pour soins à l'étranger s'est concrétisée dans le cadre du Plan quadriennal 2006-2010 une fois la liste des hôpitaux étrangers disposés à accueillir des malades algériens établie et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre réunis.

Concernant les cas nécessitant des transferts à l'étranger selon les normes appliquées par les experts de la Commission médicale nationale d'étude des dossiers de transfert pour soins à l'étranger, le Pr.

Bougherbal a fait état d'obstacles entravant ces transferts, notamment

pour les cardiopathies congénitales complexes où les rendez-vous prennent beaucoup de temps pour les malades algériens, "les hôpitaux étrangers préférant prendre en charge leurs propres malades avant les étrangers", a-t-il expliqué.

Quant aux cardiopathies congénitales non complexes que les pouvoirs publics ont tenté de prendre en charge au niveau national à travers le conventionnement entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et les cliniques privées, le problème persiste encore car ces dernières "se heurtent à la rareté des dispositifs médicaux nécessaires aux opérations", selon l'expert qui précise que ces dispositifs importés par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) sont hors de prix.

"Bien que certaines pathologies, à l'instar du cancer de l'œil chez l'enfant, soient prises en charge au niveau de l'Établissement hospitalier +Mustapha Pacha+, d'autres maladies, comme les cardiopathies, la sclérose, la greffe de foie et de la moelle osseuse chez l'enfant, outre certains types de cancer, nécessitent

encore un transfert pour soins à l'étranger", a précisé le spécialiste, qui a relevé la nécessité de "définir les priorités en ce qui concerne ces spécialités".

A cette occasion, il a appelé à l'impératif élargissement de la liste des hôpitaux étrangers conventionnés avec notre pays, non tament pour la prise en charge de la greffe de foie chez les enfants (hôpitaux turcs et espagnols) qui coûte 50% par rapport aux prix imposés par d'autres hôpitaux européens. Le professeur Bougherbal a par ailleurs souligné "l'importance pour les disciplines médicales nationales d'atteindre un consensus thérapeutique sur le transfert des patients vers l'étranger et l'encouragement de la constitution d'équipes médicales multidisciplinaires concernant certaines pathologies complexes avant le transfert des patients pour des soins à l'étranger".

Il a par ailleurs préconisé "la nécessité de répartir le budget de la PCH selon les maladies les plus répandues dans le pays, au lieu d'en consacrer 60% uniquement au cancer et de négliger d'autres pathologies".



formes de sclérose chez les enfants, la greffe de foie et certains types de tumeurs.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Plus de 375.000 morts

La pandémie de nouveau coronavirus a fait plus de 375.000 morts dans le monde, dont plus des trois quarts en Europe et aux Etats-Unis, depuis son apparition en décembre, selon un bilan établi mardi à partir de sources officielles.

Au total, 375.070 décès ont été recensés dans le monde (pour 6.258.474 cas), dont 179.051 en Europe (2.167.233 cas), continent le plus touché.

Les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de morts (105.160), devant le Royaume-Uni (39.045), l'Italie (33.475), le Brésil (29.937) et la France (28.833).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



ITALIE

Plus faible nombre quotidien de nouveaux cas de COVID-19 depuis le 27 février

L'Italie a recensé 178 nouveaux cas d'infection au COVID-19 lors des dernières 24 heures, le chiffre quotidien le plus bas depuis le 27 février, a annoncé lundi le Département de la protection civile. Le nombre total d'infections au COVID-19, de décès et de guérisons s'est élevé à 233.197 cas au cours des dernières 24 heures, contre 233.019 dimanche. La pandémie a commencé en Italie le 21 février dans la région du nord de Lombardie, densément peuplée et très industrialisée, dont la capitale est Milan.

Dans le même temps, le nombre total d'infections actives est passé à 41.367, contre 42.075 dimanche, 848 patients atteints du COVID-19 supplémentaires se sont rétablis, portant le total des guérisons à 158.355. L'Italie a enregistré par ailleurs 60 décès supplémentaires liés à la pandémie, ce qui porte le bilan à 33.475 décès dans le pays.

ETATS-UNIS

743 morts aux en 24 heures

Le nouveau coronavirus a fait 743 nouveaux morts en 24 heures aux Etats-Unis, selon le comptage lundi de l'université Johns Hopkins, qui fait référence. Cela porte à 105.099 le nombre total de morts dans le pays, où 1.809.109 cas ont par ailleurs été recensés, d'après les chiffres, actualisés en continu, de l'université basée à Baltimore. Les Etats-Unis sont de loin, avec ce bilan, le pays le plus touché au monde en valeur absolue par la pandémie de Covid-19.

L'ensemble des Etats américains ont, à des degrés divers, assoupli leurs

mesures de confinement. Mais des dizaines de grandes villes américaines ont décrété des couvre-feux nocturnes face aux violences qui ont gagné le pays à la suite de la mort de George Floyd, un homme noir asphyxié par un policier blanc la semaine dernière à Minneapolis.

ESPAGNE

Aucun mort ces dernières 24 heures

L'épidémie de coronavirus n'a fait aucun décès en Espagne durant ces dernières 24 heures, une première depuis trois mois, ont fait savoir lundi les autorités. "Les données d'hier ne nous indiquent aucun mort à cause du coronavirus. Ceci est une donnée très, très positive", a déclaré Fernando Simon, le directeur du centre d'alertes sanitaires, lors d'une conférence de presse. L'Espagne comptabilisait chaque jour de nouveaux morts depuis

le 3 mars, date à laquelle avait été enregistré le premier décès lié au Covid-19, un homme en réalité mort le 13 février mais dont la cause du décès a été établie lors d'un examen rétrospectif.

Le pays, l'un des plus touchés par la pandémie dans le monde, a comptabilisé en tout 27.127 morts et 239.638 cas avérés, selon le bilan transmis lundi par le ministère de la Santé.

Toutefois, M. Simon a appelé à la "prudence", mettant en garde contre

les rassemblements de masse qui ne sont toujours pas autorisés, comme la fête qui a rassemblé des milliers de jeunes samedi soir dans la ville de Tomelloso, en Castille-La Manche (centre). Avec le ralentissement de l'épidémie, l'Espagne a entamé il y a plusieurs semaines un déconfinement par phases et diffèrent selon les régions, que le chef du gouvernement Pedro Sanchez espère voir achevé le 1er juillet.

CHINE

Aucun nouveau cas transmis localement signalé sur la partie continentale

L'autorité sanitaire chinoise a annoncé mardi qu'aucun nouveau cas de COVID-19 transmis localement n'avait été enregistré lundi sur la partie continentale de la Chine. Cinq cas importés ont été rapportés sur la partie continentale.

Parmi eux, deux ont été signalés dans la province du Sichuan (sud-ouest), un à Shanghai (est), un au Guangdong (sud) et un au Shaanxi (nord-ouest), a indiqué la Commission nationale de la santé dans son rapport quotidien.

Aucun nouveau décès dû à la maladie ou nouveau cas

suspecté n'a été rapporté, selon la commission.

Lundi, huit patients sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement. Lundi, 83.022 cas confirmés de COVID-19 avaient été signalés sur la partie continentale, dont 73 patients sont toujours hospitalisés, et un total de 78.315 patients ont été guéris et sont sortis de l'hôpital. Un total de 4.634 personnes étaient mortes de la maladie, a indiqué la commission. En date de lundi, la partie continentale de la Chine comptait 1.761 cas importés. Sur ce total, 1.698 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement, et

63 sont encore hospitalisés. Aucun décès n'a été rapporté parmi les cas importés. Deux personnes sont suspectées d'infection par le virus, toutes deux en provenance de l'étranger, a indiqué la commission. Selon cette dernière, 4.642 contacts étroits étaient toujours sous observation médicale après que 547 personnes ont quitté l'observation lundi. Lundi également, dix nouveaux cas asymptomatiques ont été signalés sur la partie continentale, dont huit en provenance de l'étranger. Deux cas ont été reclassés comme cas confirmés, alors que 34 cas asym-

ptomatiques sont sortis d'observation médicale.

La commission a indiqué que 371 cas asymptomatiques, dont 39 en provenance de l'étranger, étaient toujours sous observation médicale. Selon le bilan établi lundi, 1.087 cas confirmés, dont quatre décès, ont été signalés dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, 45 cas confirmés dans la RAS de Macao et 443 à Taiwan, dont sept décès.

Au total, 1.037 patients à Hong Kong, 45 à Macao et 427 à Taiwan sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement.

EPIDÉMIE - VACCIN

La Thaïlande va recruter 5.000 volontaires pour tester un vaccin

La Thaïlande a mis les bouchées doubles dans sa course au vaccin contre la Covid-19 et compte entamer les premiers tests humains dès le mois d'octobre prochain, recrutant à cet effet près de 5.000 volontaires. La Thaïlande est entrée dans la course au vaccin contre la Covid-19 et espère pouvoir mettre sur le marché les premières doses dès 2021, si les essais s'avèrent concluants.

Des chercheurs thaïlandais ont prévu de recruter 5.000 volontaires pour tester sur des humains une première version du vaccin Covid-19 à partir du mois d'octobre. L'équipe de chercheurs thaïlandais a annoncé récemment qu'elle a effectué des essais sur des primates dont et que les résultats se sont avérés encourageants. Le centre de développement

sur les vaccins de l'Université thaïlandaise de Chulalongkorn a collaboré avec l'Université de Pennsylvanie aux Etats-Unis pour mettre au point ce vaccin utilisant une nouvelle technologie basée sur l'ARNm. Au moins deux autres sociétés — le géant pharmaceutique Pfizer et la société américaine Moderna — développent des vaccins utilisant la même technologie, ayant déjà donné des résultats préliminaires positifs issus d'essais cliniques. Le Dr. Kiat Rakrungham, directeur du Centre de recherche et développement sur les vaccins de l'Université de Chulalongkorn a déclaré qu'un contrat avait déjà été signé avec une usine au Canada pour produire les doses nécessaires pour commencer des essais sur les humains à partir du mois d'octobre. Le

ministre thaïlandais de la Santé, Anutin Charnvirakul, a déclaré qu'il était important d'orienter tous les efforts vers le développement d'un vaccin et d'inscrire la Thaïlande sur la carte du monde médical. La Thaïlande qui a été le premier pays à signaler des cas de covid-19 en dehors de la Chine, ne compte actuellement que 3.082 cas et 57 décès. A la faveur de ce faible bilan, le pays a entamé au début du mois des mesures de sortie progressive du verrouillage et des restrictions. Toutefois, le pays a prolongé d'un mois la fermeture de ses frontières aériennes et n'envisage une reprise du tourisme international avant octobre prochain avec une reprise partielle du trafic pour certains pays avec lesquels un accord de Protocol sanitaire sera conclu au préalable.

OMS

Le COVID-19 n'a pas changé en termes de transmissibilité et de gravité

Le COVID-19 n'a pas changé, ni dans sa transmissibilité ni dans sa gravité, et que davantage d'efforts sont nécessaires pour en arrêter la transmission et sauver des vies, ont déclaré lundi des responsables de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En réponse à une question concernant la suggestion de certains médecins selon laquelle le nouveau coronavirus serait en train de s'affaiblir, le docteur Maria Van Kerkhove, responsable technique du Programme des urgences sanitaires de l'OMS, a affirmé que c'était faux.

Mme Van Kerkhove a expliqué lors d'une conférence de presse à Genève, que deux caractéristiques majeures avaient été utilisées pour mesurer le virus depuis le début : sa transmissibilité et sa gravité. La première signifie "le nombre de patients pouvant être infectés par un seul cas" ou le "nombre de reproduction", qui est naturellement supérieur à deux. La seconde signifie la mesure dans laquelle un virus peut être à l'origine de diverses maladies, et dans le cas du COVID-19, "20% des individus auront une maladie grave". "Donc rien n'a changé, ni en termes de transmissibilité, ni du point de vue de la gravité", a souligné le docteur Van Kerkhove.

Le docteur Michael Ryan, directeur exécutif du Programme des urgences sanitaires de l'OMS, a partagé l'avis de sa consœur et a ajouté : "Il s'agit toujours d'un virus mortel et des milliers de personnes en meurent chaque jour. Nous devons donc faire preuve d'une prudence exceptionnelle, pour ne pas donner l'impression que le virus a soudainement décidé, de son propre chef, d'être moins pathogène. Ce n'est pas du tout le cas". "Il se peut que nous réussissions, en tant que communauté et en tant que planète, à réduire l'intensité et la fréquence de l'exposition à ce virus, qui à première vue semble alors plus faible, mais il se peut que cette faiblesse soit due au fait que nous nous en sortons mieux, et non parce que le virus lui-même serait en train de s'affaiblir", a-t-il dit. Toutefois, Mme Van Kerkhove a souligné que "nous pouvons faire certaines choses pour supprimer la transmission et sauver des vies". "Il y a des mesures que nous pouvons mettre en place pour réduire la transmission ou pour la supprimer, et cela implique de trouver, tester, isoler, soigner tous les cas, retracer et mettre en quarantaine tous les contacts, s'assurer que nous avons mobilisé et engagé le public, garantir que nous avons une approche de l'ensemble de la société et du gouvernement", selon elle. "Et nous savons qu'un traitement et une identification précoces, voire un apport anticipé d'oxygène si nécessaire, peuvent sauver des vies. Ce sont donc ces choses qui, je pense, peuvent réduire la puissance (ainsi que) le pouvoir de ce virus. Mais si nous le laissons s'échapper, il infectera des gens et entraînera des maladies graves chez environ 20% de la population", a-t-elle ajouté. Selon le docteur Ryan, le public doit "ne pas être négatif face à un message d'espoir, mais en même temps, nous devons être réalistes et nous laisser guider par les faits", et "nous ne pouvons pas prendre ce risque pour l'instant et nous devons continuer à faire ce que nous faisons".

SYNDROME DU CANAL CARPIEN COMMENT ÇA SE SOIGNE ?

Les douleurs du poignet dues au syndrome du canal carpien peuvent être très handicapantes au quotidien. Découvrez les techniques pour soulager au plus vite cette inflammation, en fonction de son intensité avec le Dr Caroline Leclercq, chirurgien de l'Institut de la main (Paris), et ancienne présidente de la Société française de la chirurgie de la main.

Le port d'une attelle rigide (de façon permanente durant 2 ou 3 jours, puis toutes les nuits pendant 15 jours) peut être recommandé par le médecin. L'impossibilité de bouger le poignet et l'équilibre musculaire diminuent en effet la pression à l'intérieur du canal carpien.

Grâce à l'attelle, les fourmillements disparaissent, la douleur diminue. Ce traitement est régulièrement proposé en première intention, mais il est fréquemment associé à l'infiltration, car il n'a pas fait ses preuves seul, précise toutefois le Dr Leclercq.

COMMENT SE PASSE UNE INFILTRATION ?

Des anti-inflammatoires sont généralement prescrits, sous forme d'infiltrations à base de cortisone. Elles consistent à déposer un produit à base de corticoïdes autour du nerf médian : une fois l'inflammation réduite, le nerf va retrouver un peu d'espace.

Ce geste dure quelques secondes et n'est pas douloureux. L'amélioration survient dans les jours suivants. Il s'agit cependant d'un traitement temporaire, dont l'effet ne dure que de 3 à 6 mois. "On attend au minimum 3 mois entre chaque infiltration et il n'est pas possible d'en réaliser plus de trois", explique la spécialiste.

À savoir : certains syndromes du canal carpien, dits "d'effort" peuvent régresser spontanément, après une mise au repos et une infiltration. C'est le cas des douleurs survenant après de gros travaux manuels.

QUAND LES DOULEURS RESTENT INTENSES

Une intervention s'impose lorsque l'électromyogramme montre qu'il y a une



atteinte sensitive et motrice, ou si les infiltrations ne sont pas efficaces.

Le principe de l'intervention est simple : il consiste à ouvrir le tunnel, pour agrandir l'espace et laisser plus de place au nerf médian. L'opération est possible à tout âge. Elle dure une dizaine de minutes et est réalisée sous anesthésie locorégionale (le bras entier est endormi) et en ambulatoire (on sort de l'hôpital dans la journée).

Des antalgiques forts sont donnés de

manière systématique pendant 3 ou 4 jours, puis à la demande. L'amélioration, elle, est immédiate. "Les fourmillements disparaissent aussitôt, confirme le Dr Leclercq. Il reste juste une gêne liée aux cicatrices et un manque de force qui se dissipe sous un mois et demi."

Un arrêt de travail de 15 jours à mois est en général prescrit. La rééducation n'est pas nécessaire. Il faut simplement attendre 2 mois pour reprendre une activité phy-

sique nécessitant un appui sur les mains (gymnastique au sol, sports de raquette...).

La récidive est très rare : "Si cela survient, c'est que le nerf n'a pas été suffisamment libéré."

ET SI ON N'OPÈRE PAS ?

Le risque, si l'on tarde trop, est que le nerf médian soit irrémédiablement abîmé. À ce stade, on peut perdre définitivement la sensibilité et la force de certains muscles dans les doigts atteints.

COMMENT BIEN CHOISIR SA SOURIS ERGONOMIQUE ?

La souris ergonomique ne fait pas toujours disparaître le mal quand il est là... Mais elle permet de prévenir de nombreux "bobos de bureau" causés par des gestes répétitifs souvent associés à une mauvaise posture.

Avant d'acheter une souris ergonomique, voici les 5 points importants à surveiller :

1. UNE FORME INCLINÉE OU VERTICALE

Les souris verticales ou inclinées permettent une posture plus neutre du bras et de l'avant-bras, et limitent les points de tension au niveau du coude et de l'épaule. Le bras ne doit ni être trop éloigné du corps, ni en torsion comme c'est le cas avec des souris classiques, qui obligent à faire une rotation du bras vers l'intérieur pour poser la main dessus.

2. UNE TAILLE VOLUMINEUSE OU HAUTE

Certaines souris ergonomiques sont élaborées de sorte que le poignet ne soit pas en contact avec le bureau.

Pour éviter le syndrome du canal carpien ou toute autre douleur au poignet, celui-ci ne doit pas être en flexion excessive, ni en appui constant sur une surface dure comme un bureau (ou pire, la tranche du bureau, encore plus irritante, car elle agit comme une arête).

3. DES BOUTONS FACILES À UTILISER

Pour éviter trop de flexions et de mouvements stressants des doigts, on ne doit pas avoir besoin d'appuyer fort sur les boutons de clic et la molette de défilement doit rouler facilement.



4. UNE BONNE PRISE EN MAIN

La taille et la forme de la souris doivent être adaptées à celles de la main : les doigts doivent être souples, détendus, comme posés sur la souris. Idéalement, la main est dans le prolongement de l'avant-

bras sans qu'on ressente de tension.

5. UN CURSEUR PRÉCIS

La vitesse du pointeur et la précision du curseur sont des points importants. Si la vitesse est trop

lente, on fait trop de mouvements inutiles du poignet. Le pointeur est à la bonne vitesse si, pour l'amener à l'horizontale d'un bord à l'autre de l'écran, on n'a pas besoin de bouger la souris de plus de 5 cm.

CANAL CARPIEN : LES SOLUTIONS DOUCES POUR LE SOULAGER

Vous souffrez de fourmillements, douleurs diffuses voire d'engourdissements de votre main ? Les médecines douces peuvent vous aider à soulager ces symptômes du syndrome du canal carpien. Tour d'horizon.

Canal carpien : une opération plus simple

Pour opérer la compression du nerf médian au niveau du poignet, des chirurgiens interviennent dorénavant sous échographie, hors du bloc, dans une salle de soins spécifique. Vous sentez un engourdissement du pouce, de l'index et du majeur, avec fourmillement et perte de force au niveau d'une partie de la main ? Vous souffrez sans doute d'un syndrome du canal carpien. « Lorsqu'il n'existe aucun déficit sensitif ou moteur, la prise en charge repose sur l'immobilisation à l'aide d'une attelle et sur une ou deux infiltrations locales de corticoïdes, afin de venir à bout d'une période inflammatoire, explique le Dr Olivier Mares, chirurgien orthopédiste au CHU de Nîmes. Mais, en présence d'un tel déficit, ou bien en cas d'échec des traitements médicaux, la prise en charge est chirurgicale. »

UNE ANESTHÉSIE LOCALE SUFFIT

Le Dr Mares a mis en place un parcours de soins simplifié. « Désormais, je pratique ce type d'intervention le plus souvent dans une salle de soins spécifique, un "office surgery", précise-t-il. C'est le même principe que pour la pose d'un implant dentaire. »

Une fois la désinfection locale effectuée, le patient est opéré sous anesthésie locale, sans perfusion ni monitoring. « Nous n'intervenons plus par endoscopie, raconte le chirurgien orthopédiste. Nous repérons le ligament rétinaculaire par échographie. Après une incision minime d'environ un centimètre au niveau de la paume de la main, ce ligament est sectionné, libérant ainsi le passage au niveau du canal carpien. »

L'intervention dure de 20 à 30 minutes, anesthésie comprise. À l'issue de l'acte, le patient peut rentrer chez lui immédiatement.

DES SOINS INFIRMIERS NE SONT PAS NÉCESSAIRES

Un pansement posé après l'opération sera retiré par le patient lui-même au bout de 5 jours. Un arrêt de travail d'un mois est prévu pour les travailleurs manuels tandis que 10 jours de repos sont suffisants pour les autres. À noter : une perte transitoire de force dans le poignet survient pendant les trois mois qui suivent l'intervention.

« Quelques chirurgiens ont initié ces parcours de soins en France, notamment à Caen et à Versailles, avec un circuit de prise en charge court et sous échographie, poursuit le Dr Mares. Il s'agit d'une stratégie simple, mais il faut avoir de l'entraînement pour la pratiquer dans des conditions optimales. Les complications sont très rares, mais elles existent, comme après tout acte chirurgical. » Par la suite, une consultation de contrôle à lieu deux mois après l'intervention. Mais quelle que soit la technique chirurgicale utilisée, les résultats sont bons et équilibrés sur le long terme.

L'opération du canal carpien est l'intervention la plus courante en chirurgie de la main. Ce syndrome touche un homme pour 9 femmes. Il survient généralement à des étapes de modification hormonale ; pendant et après la grossesse, mais aussi à la ménopause, entre 50 et 60 ans. Pour soulager les fourmillements et les douleurs diffuses, il est possible de faire appel aux médecines douces. Si ces douleurs deviennent trop handicapantes, consultez un médecin qui confirmera le diagnostic et vous orientera vers un traitement médical ou une opération chirurgicale.

LES SOLUTIONS PHYTO

La phytothérapie agit surtout en complément de votre traitement habituel (médicaments, infiltrations...) contre le syndrome du canal carpien. Pour atténuer de manière douce et naturelle les symptômes, vous pouvez vous tourner vers certaines plantes aux propriétés apaisantes.

La griffe du diable ou *Harpagophytum procumbens*

La racine de cette plante africaine est reconnue pour soulager les douleurs arthritiques et musculosquelettiques, ce qui est le cas ici. Plusieurs essais cliniques démontrent que la racine de griffe du diable possède des effets comparables à ceux des anti-inflammatoires. La dose indiquée est de 1 ou 2



comprimés de 250 mg, 3 fois par jour, soit 1,5 g par jour au maximum. Les dosages peuvent varier suivant le type d'extrait. On recommande de suivre ce traitement pendant au moins 2 ou 3 mois afin de profiter pleinement de ses effets.

Attention, il est contre-indiqué en cas d'ulcère gastrique ou d'ulcère du duodénum. Si vous êtes diabétique, enceinte ou allaitante, consultez un médecin avant de prendre cette plante.

L'arnica

En pommade : 2 fois par jour, frictionnez vos poignets avec une pommade à l'arnica. Cette plante réputée pour ses propriétés anti-inflammatoires contribue à soulager la douleur. Appliquez une noisette de pommade sur la face interne du poignet, puis massez la zone avec l'autre pouce jusqu'à la base de la paume. A

répéter matin et soir jusqu'à l'atténuation des symptômes. En compresse : préparez une infusion en mettant 2 g de fleurs séchées d'arnica montana dans 10 cl d'eau bouillante. Infusez 5 à 10 minutes et laissez refroidir avant emploi. Vous pouvez également tremper une compresse dans une solution composée de teinture d'arnica et d'huile ou d'eau, à raison d'une dose de teinture pour 3 à 5 doses d'huile ou d'eau.

Argile et huiles essentielles

L'argile
Appliquez des cataplasmes d'argile verte chaude, en couche très épaisse, sur vos poignets. Étalez de la pâte d'argile verte dans un essieu-tout ou un mouchoir en papier, posez sur ou autour du poignet, et laissez agir 30 mn à 1 heure selon votre emploi du temps. A renouveler plusieurs fois par

jour jusqu'à ce que les symptômes s'estompent.

Les huiles essentielles

Les huiles essentielles, d'origine végétale, sont des essences obtenues par distillation. Leurs substances parfumées et non grasses ont des propriétés anti-inflammatoires et apaisantes. Elles peuvent donc aider à soulager les symptômes.

Mélangez 4 gouttes de gaulthérie couchée à 3 gouttes d'huiles végétales d'arnica et 5 gouttes d'HE de millepertuis. Massez la trajectoire entre le pouce et l'avant-bras, en passant par le poignet bien sûr. Renouvelez l'opération autant de fois que nécessaire. Réalisez au moins 3 applications par jour. Attention, les huiles essentielles sont strictement déconseillées aux femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants de moins de 6 ans.

LES SOLUTIONS HOMÉO

Pour lutter contre les fourmillements la nuit : Apis GCH, 3 granules, 3 à 5 fois par jour. En cas de fourmillements ou de douleurs soulagés par le mouvement : Rhusox GCH ou/et Bryonia 5 CH. À noter qu'un rendez-vous chez l'ostéopathe peut aussi soulager l'inflammation. Ses manipulations cherchent à agir sur le rétrécissement du canal carpien en détendant les ligaments et les tendons, pour favoriser le drainage des inflammations.

LES BONS ÉTIREMENTS POUR APAISER LA DOULEUR

Pour que la douleur ne revienne pas, pensez à étirer vos mains et vos poignets, matin et soir, et même toutes les heures si vous travaillez sur ordinateur.

- Étendez le bras gauche devant vous et pliez le poignet vers le haut. Placez les doigts de la main droite contre la paume de la main gauche et ramenez-les doucement vers vous.

Gardez cette position en comptant jusqu'à 10. Changez de main.

- Étendez le bras gauche et serrez la main, paume vers le bas. Recouvrez le poing avec la main droite et tirez doucement vers le bas. Gardez cette position en comptant jusqu'à 10. Changez de main.

- Étendez le bras gauche devant vous, paume vers le haut, puis pliez le poignet vers le bas. En plaçant la main droite sur les jointures de la main gauche, tirez doucement la main vers vous. Gardez cette position en comptant jusqu'à



10. Changez de main.

- Placez un élastique au bout des doigts légèrement disjointes. Écartez lentement les doigts puis refermez-les, en continuant à opposer une

résistance à l'élastique. Répétez 10 fois.

Quand on voit dit yoga, vous pensez sale ? Pas forcément : ces mouvements peuvent s'effectuer chez soi. La pratique du yoga qui comprend de très nombreux exercices de poignets, permet de redonner de la souplesse au poignet.

- Il faut presser fortement les paumes l'une contre l'autre et les mains à angle droit par rapport aux avant-bras. Maintenez la position vingt secondes, 5 minutes d'étirements par jour peuvent suffire à atténuer les symptômes.

- Massez-vous plusieurs fois par jour l'intérieur du poignet avec le pouce de l'autre main, pour détendre les muscles et les tendons.

- Dessinez des cercles larges et lents avec vos poignets, tout doucement, dans un sens puis dans l'autre.

- Écartez les doigts puis fermez votre poing, et alternez les 2 mouvements une dizaine de fois.

TUNISIE

Ouverture, le 27 juin, des frontières

Les autorités tunisiennes ont annoncé, lundi, la réouverture des frontières terrestres, aériennes et maritimes à partir du 27 juin, a rapporté l'agence TAP.

Cette décision de rouvrir ces frontières, fermées depuis la mi-mars, a été décidée par la Commission nationale de lutte contre le covid-19.

Réunie sous la présidence du chef du gouvernement, Elyès Fakhfakh, la commission a décidé également d'autoriser, à partir du 4 juin, le déplacement dans le pays des Tunisiens rapatriés.

Ces Tunisiens seront soumis à un isolement sanitaire obligatoire dans un hôtel pour une durée de sept jours à leurs propres frais et sept jours supplémentaires de suivi sanitaire rigoureux, ont précisé les mêmes sources.

Les membres de la Commission ont également décidé d'autoriser la circulation et les déplacements entre les régions à partir du 4 juin.

Pour sa part, le comité scientifique de lutte contre le Coronavirus a présenté des propositions sur les différentes mesures à appliquer au cours de la prochaine période, permettant d'assurer un meilleur contrôle des nouveaux cas de contamination importées, afin de prévenir la propagation du coronavirus en Tunisie.

Le Comité de lutte contre le Coronavirus a passé en revue l'évolution de la situation épidémiologique en Tunisie et l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie nationale de confinement ciblé dans ses différents stades adoptés durant la période actuelle et la prochaine étape, en vue de mieux contrôler la propagation de la pandémie.

En confinement total depuis le 22 mars, la Tunisie a appliqué à partir du 4 mai un dé-confinement progressif qui s'étale sur trois étapes (4/24 mai, 25 mai/4 juin et 5 juin/14 juillet).

Dans le cadre de ce plan de dé-confinement ciblé, les autorités tunisiennes ont décidé la réouverture, le 4 juin, des mosquées et de tous les lieux de culte, ainsi que des cafés, des restaurants et des hôtels.

Le ministère de la santé avait annoncé qu'en date du 31 mai, 8 personnes ont été testées positives au coronavirus dont 7 nouveaux cas importés parmi les Tunisiens rapatriés et placés en confinement obligatoire et un seul cas parmi les cas actifs et ce, sur un total de 622 prélèvements (5 dans le cadre du suivi des cas actifs).

Ainsi le bilan passe à 1084 cas confirmés sur un total de 52503 analyses effectuées depuis le début de la pandémie en mars dernier.

Le nombre de guérisons est passé à 964, dont 72 seulement sont encore porteurs du virus alors que le bilan des personnes décédées n'a pas évolué et a stagné à 48.

Une conférence de presse aura lieu mercredi 3 juin au siège de la présidence du gouvernement pour donner plus de détails sur ces nouvelles mesures.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario dénonce le soutien de l'Espagne et la France à l'occupation marocaine

Le Front Polisario a dénoncé la complicité flagrante de la France et de l'Espagne avec l'occupant marocain, en violation du droit international, du droit international humanitaire et des décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

"Concernant la dernière déclaration du Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, dans laquelle il a affirmé que l'UE soutient les efforts des Nations Unies pour une solution acceptable au Sahara occidental, le Front Polisario a rappelé, dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son Bureau permanent, "la responsabilité historique, politique, juridique et morale de l'Etat espagnol de mettre fin au colonialisme dans son ancienne colonie et de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance".

"Depuis plus de 40 ans, le Maroc bénéficie des ressources naturelles du territoire et sans le consentement du peuple sahraoui.

Pendant des décennies, l'UE a non seulement ignoré le conflit, mais l'a également



alimenté par des accords qui ne profitent qu'au Maroc, tout en limitant son attention aux efforts de résolution des conflits entrepris par l'ONU", a déploré le Polisario, dans le texte.

D'autre part, le Bureau

permanent du Front Polisario a une nouvelle fois exprimé sa "profonde gratitude, au nom du peuple sahraoui, au peuple algérien, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien

constant de la lutte de libération sahraouie". Le Polisario a, par ailleurs, salué "le niveau de coopération et de coordination en matière de sécurité entre la République islamique de Mauritanie et la République sahraouie".

La Banque mondiale retire des cartes géographiques du Maroc incluant illégalement le Sahara occidental occupé

La Banque mondiale a retiré de ses sites internet les cartes géographiques du Maroc, qu'elle avait publiées le mois dernier et qui incluaient illégalement le Sahara occidental, territoire inscrit à l'ordre du jour de la commission des questions politiques et Décolonisation de l'Organisation des Nations unies (Quatrième Commission) en tant que territoire non autonome sur lequel le Maroc n'a aucune souveraineté ni mandat international.

La mesure prise par la Banque mondiale est intervenue après que l'Observatoire international pour le contrôle des ressources naturelles du Sahara occidental (Observatoire Western Sahara Ressources Watch-WSRW), a envoyé une lettre à l'administration de la Banque le 27 mai pour protester contre "l'erreur grave qui viole la souveraineté du peuple sahraoui et son droit à la liberté et à l'indépendance".

Dans le même contexte, l'Observatoire s'est interrogé sur "la source des informations que la Banque mondiale adopte sur les données publiées sur son site officiel, et si ces documents sont échangés avec l'ONU et le Front Polisario, qui a le mandat du représentant unique et légitime du peuple du Sahara occidental, comme l'a confirmé



l'Assemblée générale dans sa résolution no 37/34 (1978)".

D'autre part, WSRW a demandé à la Banque mondiale de "garantir qu'aucun investissement n'est fait dans un projet au Sahara occidental occupé avant de trouver une solution finale au conflit dans la région conformément au droit international".

Il convient de noter que le Front Polisario mène une bataille juridique pour protéger les ressources du peuple sahraoui, et WSRW travaille à sensibiliser

pour préserver les ressources naturelles de la dernière colonie sur le continent africain.

L'Observatoire intervient aussi pour alerter les entreprises internationales et les gouvernements sur les répercussions négatives des investissements illégaux dans la région et l'interruption des efforts des Nations Unies pour trouver une solution pacifique au conflit, en plus de violer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

EMISSAIRE DE L'ONU EN LIBYE

Paris et Berlin dénoncent une obstruction américaine

Paris et Berlin ont dénoncé lundi sans les nommer les Etats-Unis qui bloquent depuis des semaines la nomination d'une Ghanéenne au poste d'émissaire de l'ONU en Libye, vacant depuis plus de trois mois, selon des diplomates. "Nous n'avons fait aucun progrès" à ce sujet après la proposition de deux noms par le secrétaire général, Antonio

Guterres, a indiqué l'ambassadeur français à l'ONU, Nicolas de Rivière, lors d'une visioconférence de presse conjointe avec son homologue allemand.

"Le premier a été rejeté et il n'y a toujours pas d'accord sur le second. C'est vraiment douloureux", alors qu'il y a "urgence maintenant" avec une "situation en Libye très mauvaise", a-t-il

ajouté. Selon des diplomates, Antonio Guterres a soumis au Conseil de sécurité de l'ONU le nom d'une ex-ministre ghanéenne, Hanna Serwa Tetteh, 53 ans, qui est depuis 2018 représentante des Nations unies auprès de l'Union africaine. "C'est vraiment dommage qu'à ce stade la nomination d'un successeur à Ghassan Salamé soit bloquée",

a abondé l'ambassadeur allemand à l'ONU, Christoph Heusinger. En Libye, "il n'y a pas de solution militaire, il ne peut y avoir qu'une solution politique. En bloquant un accord sur la proposition du secrétaire général, ceux qui en sont les auteurs portent une très lourde responsabilité", a-t-il dit. Selon un diplomate s'exprimant sous couvert

d'anonymat, "les Etats-Unis ont conditionné une nomination" de la Ghanéenne "à une proposition de scinder en deux" la fonction, avec un médiateur politique et un chef de mission. Alors que "tout le monde est d'accord" pour le choix de l'ex-ministre pour assumer les deux rôles, précise-t-il.

PLAN D'ANNEXION EN CISJORDANIE

La Fédération internationale des syndicats condamne la démarche israélienne

La Fédération internationale des syndicats a condamné les plans israélien visant l'annexion des terres palestiniennes en Cisjordanie, qualifiant la démarche de "défi à la loi internationale", ont rapporté lundi des médias palestiniens.

Dans un communiqué de presse repris par l'agence de presse palestinienne (Wafa), la Fédération a affirmé que "les plans israéliens sont une violation flagrante de la loi internationale et la charte des Nations Unies". "Les résolutions de la légitimité internationale interdisent la puissance occupante de disposer des terres qu'elle occupe" a rappelé le communiqué.

La fédération a mis en garde contre l'exploitation israélienne de la crise du coronavirus pour mettre en œuvre ses plans expansionnistes.

Elle a également mis en garde contre les résultats des plans d'annexion, assurant qu'ils "entraîneront l'établissement d'un Etat Palestinien indépendant sur les frontières de 1967".

La fédération internationale a demandé aux syndicats du monde, de "faire pression sur

leurs gouvernements afin de pousser le gouvernement israélien et l'administration américaine de respecter la loi internationale". La Fédération internationale des syndicats est le plus grand rassemblement des travailleurs dans le monde, elle comprend 267 syndicats de 169 pays et représente 247 millions de travailleurs. Israël, prévoit de présenter à partir du 1er juillet sa soi-disant stratégie pour traduire dans les faits le plan Trump, qui prévoit l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et des plus de 130 colonies, ainsi que la création d'un Etat palestinien sur un territoire amputé. Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayeh a prêté un "été chaud" si l'Etat hébreu mettait en branle le projet d'annexion. En janvier, l'administration américaine a présenté



un supposé plan censé régler le conflit entre Palestiniens et Israéliens, qui proposait notam-

ment l'annexion des colonies israéliennes et des zones de Cisjordanie, rejeté en bloc par les

Palestiniens. Depuis 1967, la Cisjordanie est occupée illégalement par Israël.

ETATS-UNIS

Le SG de l'ONU appelle à enquêter sur les violences policières

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, estime que si les manifestations doivent se dérouler de manière pacifique, la violence policière doit faire l'objet d'enquêtes aux Etats-Unis comme dans n'importe quel autre pays, a rapporté lundi son porte-parole.

"Les autorités doivent montrer de la retenue dans leur gestion des manifestations aux Etats-Unis" comme ailleurs, a ajouté Stéphane Dujarric lors de son point-presse quotidien.

"Nous avons vu au cours des derniers

jours des cas de violence policière. Tous les cas doivent faire l'objet d'enquêtes", a-t-il aussi dit.

"Les forces de police dans le monde doivent bénéficier d'une formation en droits humains adéquate. Et il faut aussi un investissement dans le soutien social et psychologique à la police pour qu'elle puisse faire un travail efficace dans la protection de la communauté humaine", a précisé le porte-parole.

Le chef de l'ONU est aussi préoccupé par les attaques contre des journalistes

constatées ces derniers jours aux Etats-Unis, a-t-il indiqué. Dans un tweet ce week-end, Antonio Guterres avait souligné que "lorsqu'e les journalistes sont attaqués, ce sont les sociétés qui sont attaquées". "Aucune démocratie ne peut fonctionner sans liberté de la presse", a insisté le chef de l'ONU.

Depuis la mort il y a une semaine de George Floyd, un Afro-américain de 46 ans qui a succombé lors d'une interpellation aux mains d'un policier blanc, les Etats-Unis sont secoués par de violentes manifestations dénonçant les brutalités policières et le racisme.



Une autopsie indépendante conclut que George Floyd est mort asphyxié

Une autopsie indépendante a conclu que George Floyd était décédé asphyxié en raison d'une "pression forte et prolongée", a affirmé lundi l'avocat de la famille de la victime.

"Des médecins indépendants ayant mené une autopsie sur M. Floyd dimanche ont conclu que le décès avait résulté d'une asphyxie par pression prolongée", a déclaré l'avocat, Ben Crump.

Cette pression prolongée "sur son cou a coupé le flot sanguin allant vers son cerveau et la pression sur son dos a entravé sa capacité à gonfler ses poumons", a-t-il précisé.

"Les preuves soutiennent l'asphyxie comme cause du décès et l'homicide comme circonstance de la mort", a souligné lors d'une conférence de presse Allecia Wilson, médecin légiste de l'université du Michigan, qui a pu examiner le corps de la victime.

George Floyd, 46 ans, est mort le 27 mai à Minneapolis après qu'un policier blanc a plaqué son genou sur son cou pendant 8 minutes et 46 secondes, selon les éléments de la plainte crimi-



nelle contre l'agent impliqué.

Les médecins légistes du comté de Hennepin, où se trouve la ville de Minneapolis, avaient déterminé qu'il n'y avait pas de "preuves physiques soutenant un diagnostic d'asphyxie traumatique ou d'étranglement". "L'effet combiné de l'arrestation et de l'immobilisation de M. Floyd par la police, ses antécédents médicaux et la présence potentielle de substance psychoactive dans son corps ont probablement contribué à sa mort", indiquent les résultats de l'autopsie des au-

torités locales, présents dans la plainte.

L'ancien policier Derek Chauvin, 44 ans, a été arrêté et inculpé "d'homicide involontaire".

Il devait comparaître lundi devant un tribunal, mais cette première audience a été reportée au 8 juin.

De New York à Los Angeles, de Philadelphie à Seattle, des dizaines voire des centaines de milliers d'Américains manifestent depuis une semaine contre les brutalités policières, le racisme et les inégalités sociales, exacerbées par la crise du Covid-19.

Actes de pillage à Manhattan, couvre-feu étendu

Des actes de pillage ont été commis dans le centre de Manhattan lundi soir, poussant le maire de New York à annoncer un couvre-feu, plus long, dès mardi.

Des magasins de marques, tels Nike ou Michael Kors sur la 5e Avenue, ou des magasins d'électronique, de téléphones portables ou de Lego d'autres grandes avenues de Midtown ont été pillés en début de soirée, avant l'entrée en vigueur d'un couvre-feu inédit à partir de 23h00 locales (03h00 GMT), ont rapporté des médias.

Des groupes de jeunes, souvent d'une dizaine de personnes, circulaient d'une rue à l'autre, tandis que des rues entières de ce quartier en temps normal très touristique mais déserté avec la pandémie, étaient bloquées par la police.

Des images de la télévision locale NY1 ont notamment montré des pillards en train de sortir en courant d'un magasin d'électronique de la chaîne Best Buy avant d'être appréhendés par la police.

Le maire Bill de Blasio a jugé la situation "pas acceptable".

Il a annoncé que le couvre-feu commencerait "plus tôt" mardi, dès 20h, alors qu'il a été imposé pour la première fois ce lundi, de 23h à 5h du matin.

"La ville est totalement sous contrôle, et pour l'essentiel calme et paisible", a néanmoins assuré le maire sur la chaîne NY1.

L'imposition d'un couvre-feu avait été annoncée quelques heures plus tôt

par le maire et le gouverneur Andrew Cuomo, après des manifestations et des pillages pendant le week-end, notamment dans le quartier branché de SoHo.

La capitale économique américaine emboîtait ainsi le pas à une quarantaine d'autres villes américaines, qui ont imposé des couvre-feux pour tenter de calmer les émeutes qui ont embrasé le pays, après la mort d'un homme noir non armé, George Floyd, lundi dans le Minnesota, nouveau symbole des brutalités policières envers la minorité noire.

Comme les jours précédents, les manifestations ont commencé calmement lundi après-midi, avec notamment plus d'un millier de personnes rassemblées à Times Square, et environ autant à Brooklyn.

Mais les choses ont dégénéré en soirée. Alors que New York faisait face à de nouveaux pillages, le président Donald Trump annonçait depuis Washington le déploiement de "milliers de soldats lourdement armés" et policiers à Washington pour mettre un terme "aux émeutes" et "aux pillages".

Le maire De Blasio, un démocrate, a dénoncé "les termes belliqueux" et la "rhétorique polarisante" du président républicain, qui joue sa réelle action en novembre.

"Mais ce ne sont pas ses déclarations des dernières heures qui ont causé tout cela, c'est ce qu'il a fait ces dernières années qui y a contribué", a-t-il affirmé.

APS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE - LAGHOUAT

Abdelkader Boumaâza décroche le 1^{er} prix du concours international d'écriture de messages aux enfants

Le premier prix du concours international d'écriture de message enfants a été décroché par le jeune Abdelkader Boumaâza issu de la commune de Hassi-Delâa (wilaya de Laghouat), a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Poste et des télécommunications.

Boumaâza Abdelkader s'est vu décerner ce prix pour son message "La Paix" adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), Antonio Guterres, l'appelant à faire prévaloir la paix de par le monde pour permettre aux enfants de vivre dignement.

Une réception en l'honneur du jeune lauréat a été organisée virtuellement au siège de la direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya de Laghouat via une visioconférence animée par le ministre du secteur, Brahim Boumzar, en compagnie du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjout, et de la déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi.

"Je suis très fier du niveau atteint par les enfants en termes de choix des thèmes de messages riches de sens, rendant l'espoir et semant les valeurs humaines et nationales", a affirmé le ministre de la Poste et des Télécommunications lors de la vidéoconférence.

M. Boumzar a souligné que "la Journée internationale de l'Enfance



est célébrée cette année de manière virtuelle, en raison de la situation sanitaire exceptionnelle que traverse le pays".

Se félicitant de cette consécration, le ministre de l'Éducation nationale a indiqué, de son côté, que ce concours traduit la notion de l'émulation scientifique qui renforce les activités cognitives des enfants et jette les bases de la prospection de talents dans l'art épistolaire et des discours, en vue de les accompagner,

de les orienter et les mettre sur la bonne voie".

Le deuxième prix de cette compétition internationale est revenu à Dezzar Tassadit (wilaya de Tizi-Ouzou) pour son message en langue amazighe appelant à la prévention contre la pandémie du Coronavirus, alors que Nihal Laïssaoune (wilaya de Skikda), a reçu le 3^{ème} prix pour son texte en arabe traitant des épidémies et des fléaux sociaux et les voies permettant de s'en prémunir.

ITALIE

Le Colisée de Rome rouvre ses portes au public

Le Colisée de Rome, le site touristique le plus visité d'Italie, a rouvert ses portes lundi au public, après trois mois de fermeture par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus.

Près de 300 visiteurs au total ayant réservé leur visite en ligne étaient attendus ce lundi, jour de réouverture de ce site qui accueillait autour de 20.000 touristes se pressant habituellement dans l'amphithéâtre Flavian, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

En temps normal, ils sont près de 20.000 touristes, dont 70% viennent de l'étranger, à visiter quotidiennement l'endroit, au bout du Forum impérial, au pied de la colline du Palatin. Des protections sanitaires adéquates, avec parcours sécurisés, réservations obligatoires et horaires modifiés, ont été mises en place.

Profitant de la faible affluente, des employés opéraient des restaurations sur les murs millénaires.

L'Italie rouvre peu à peu ses sites du patrimoine et ses monuments célèbres, en espérant relancer au plus vite le secteur clé du tourisme, mis à mal par la pandémie de Covid-19 qui a fait près de 33.500 morts dans ce pays.

La presque totalité d'es monuments et édifices italiens célèbres ont rouvert au public depuis une semaine à l'exemple de Pompéi, la basilique Saint-Pierre de Rome, la Galerie Borghese ou les musées du Capitole, les cathédrales de Florence et bien d'autres sites de tourisme qui ont rouvert également ce lundi. Le gouvernement italien prévoit de rouvrir les frontières du pays à partir du 3 juin.

USA - BULGARIE

Mort de l'artiste Christo, l'emballleur de monuments

L'artiste-plasticien Christo, célèbre pour ses réalisations monumentales consistant notamment à emballer des monuments comme le Pont-Neuf à Paris et le Reichstag de Berlin, est mort dimanche à l'âge de 84 ans, ont indiqué ses collaborateurs sur son compte Facebook officiel.

L'artiste, né Christo Vladimirov Javacheff, en Bulgarie, "est décédé de causes naturelles le 31 mai 2020 à son domicile à New York", selon un message posté par son "bureau" sur sa page Facebook.

Cet homme à la silhouette élancée, aux cheveux mi-longs devenus blancs, avait formé avec sa femme Jeanne-Claude l'un des couples les plus médiatisés de l'art contemporain qu'ils ont marqué par leurs oeuvres in situ, nécessitant des années de conception et des millions de dollars pour ne durer que quelques jours.

Inventeur d'un genre artistique nouveau, "l'empaquetage de l'espace", Christo avait notamment emballé dans du tissu le Pont-Neuf à Paris (1985) et le Reichstag de Berlin (1995).

"Christo a vécu sa vie pleinement, non seulement en imaginant ce qui semblait impossible mais en le réalisant.

L'oeuvre de Christo et Jeanne-Claude a réuni des gens dans des expériences partagées à travers le monde, et leur travail se perpétue dans nos coeurs et nos souvenirs", écrivent ses collaborateurs dans leur message.

Né le 13 juin 1935 à Gabrovo en Bulgarie, Christo avait fui en 1956 dans un train de marchandise le régime communiste et le réalisme soviétique enseigné aux Beaux-arts de Sofia.

Il avait rencontré en 1958 à Paris sa femme française, Jeanne-Claude Denat de Guillebon, décédée en 2009. Christo avait élu domicile à New York et obtenu la nationalité américaine.

Son dernier projet en préparation, l'emballage de l'Arc de triomphe de l'Étoile à Paris qui s'annonçait comme l'un des événements les plus spectaculaires de la rentrée de septembre, avait été reporté d'un an en raison des incertitudes liées au coronavirus. Cette réalisation reste "sur les rails" pour la période du 18 septembre au 3 octobre 2021, précise son entourage sur Facebook.

APS

AUSTRALIE

Un groupe de presse va cesser l'impression d'une centaine de journaux

Le groupe de presse australien News Corp a annoncé jeudi qu'il va cesser d'imprimer plus d'une centaine de titres de la presse locale et régionale en raison d'un effondrement des revenus publicitaires, accentué par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

"Les dépenses publicitaires pour la presse papier, qui constituent l'essentiel de nos revenus, ont continué de diminuer.

En conséquence, pour faire face à ces mutations, nous restructurons l'activité de News Corp Australia pour aller là où les consom-

mateurs et les investisseurs vont", a expliqué le groupe du magnat Rupert Murdoch dans un communiqué.

Cette décision, qui impactera chaque Etat australien, se traduirait "malheureusement par des suppressions d'emplois", mais que plus de 375 journalistes continueraient d'assurer l'actualité locale et régionale, a ajouté la même source.

Au total, 76 journaux ne paraîtront plus qu'en ligne et 35 titres fermeront de façon permanente, selon le groupe, qui avait déjà annoncé le mois dernier

la suspension temporaire du tirage d'une soixantaine de journaux.

Cette annonce fait suite à une série d'annonces de fermetures de médias, provoquée par l'effondrement des revenus publicitaires, accentué par la pandémie du nouveau coronavirus.

Le mois dernier, l'Australie a annoncé qu'elle s'approprierait à contraindre Google, Facebook et d'autres géants du numérique à partager les recettes publicitaires provenant des contenus d'actualité affichés par leurs moteurs de recherche.

Le gouvernement australien doit dévoiler en juillet prochain les détails de cette contribution obligatoire, qui fait partie d'un code de conduite destiné à établir les relations entre les géants du Net et les médias.

En Australie, le marché de la publicité en ligne représente plus de 5 milliards de dollars américains par an, un montant plus de huit fois supérieur à celui de 2005.

Sur 100 dollars dépensés en publicité numérique dans le pays, près d'un tiers revient à Facebook et Google.

FRANCE

Réouverture à Paris du parvis de Notre-Dame

Le parvis de Notre-Dame de Paris, fermé au public depuis l'incendie de la cathédrale il y a plus d'un an, rouvre ce dimanche, ont annoncé le diocèse, la mairie de Paris et l'établissement chargé de la rénovation.

En raison de l'incendie du 15 avril 2019, le parvis et la rue du Parvis "ont subi une pollution au plomb qui a entraîné une fermeture immédiate du site", ont rappelé les trois institutions dans un communiqué.

Mais suite à un "avis favorable" de l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France vendredi, le préfet de police de Paris a autorisé la réouverture des deux lieux, ont-ils ajouté, précisant que des prélèvements et un nettoyage régulier seront effectués.

Le grand chantier lancé pour sé-



curiser Notre-Dame incendiée, suspendu à la mi-mars pour cause de coronavirus, doit reprendre très pro-

gressivement, avec toujours l'ambition de redonner vie à la cathédrale d'ici 2024.

ALGÉRIE

Un guide destiné aux parents pour protéger leurs enfants des dangers du web

Un guide de protection des enfants contre les dangers du web destiné aux parents, tuteurs et éducateurs, sera lancé incessamment, a annoncé lundi à l'APS le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar.

"C'est un guide, en ligne, de vulgarisation, élaboré par le ministère et destiné aux parents pour les sensibiliser contre les risques liés à l'usage d'Internet par leurs enfants et les familiariser au jargon qu'utilisent ces enfants sur la toile", a précisé le ministre en marge d'une cérémonie annonçant les résultats du concours de composition épistolaire pour les enfants, organisé à Alger.

Il a souligné que le guide présente aussi "les vulnérabilités caractérisant les enfants, les risques encourus par ces derniers sur Internet et enfin le cadre juridique algérien régissant la protection des enfants, en général, et leur protection en ligne, en particulier".

De son côté, Mouloud Leham, directeur général de la Société de l'information au ministère de la Poste et des Télécommunications, a expliqué que ce guide a été élaboré "de façon réfléchie et pensée, s'appuyant sur des expériences d'enfants algériens".

"Le document décrit le comportement de l'enfant sur la toile et présente les vulnérabilités et les risques auxquels il est exposé sur le web en prenant en compte les différentes tranches d'âge", a-t-il ajouté.

M. Leham a relevé que le document présente aussi "le langage utilisé par ces enfants pour communiquer via Internet et qui est transcrit au moyen de diminutifs que les parents, tuteurs et éducateurs doivent connaître pour ne pas se laisser devancer dans ce domaine, ce qui pourrait, a-t-il dit, inhiber leur capacité à pré-



venir et à contrer les dangers qui guettent ces enfants sur le web". "Le langage ou jargon des enfants sur internet (comme "bsr" pour dire bonsoir) a été, ainsi, fidèlement repris dans ce guide sans tabou ni barrière idéologique", a-t-il fait valoir.

Le guide présente aussi "une panoplie d'indications, de propositions et de comportements à adopter lorsqu'un parent détecte un danger ou vulnérabilité visant

son enfant sur le web", a-t-il ajouté. Le document sera publié sur le site internet du ministère de la Poste et des Télécommunications ainsi que sur les sites web des institutions (comme le ministère de l'Éducation nationale) et organes concernés par l'enfance (comme l'organe national de promotion et de protection de l'enfance).

JAPON

La ville de Yamato interdit l'usage des téléphones en marchant

La ville nippone de Yamato envisage d'interdire l'usage des smartphones en marchant en vue de limiter les accidents causés par les piétons collés à leurs écrans.

Un texte dans cette optique a été soumis lundi au conseil municipal de cette ville de la grande banlieue de Tokyo densément peuplée, près de Yokohama (au Sud-Ouest de Tokyo). Une décision est attendue fin juin. Selon une étude réalisée en 2014 par l'opérateur mobile nippon NTT DoCom, le champ de vision d'un piéton regardant son écran se rétrécissait de 95% par rapport à une vue normale.

Les résultats avaient montré que deux tiers de ces piétons n'auraient pas été capables de traverser sans encombre, avec notamment 446 collisions et 103 personnes assommées.

Si cette mesure est adoptée, "ce sera la première interdiction de ce genre au Japon", a indiqué à la presse Masaaki Yasumi, un membre de l'administration locale. "Le nombre de personnes utilisant des smartphones a explosé et avec lui le nombre d'accidents. C'est ce que nous voulons éviter", a souligné M. Yasumi.

APS

PUBLICITÉ

COMMUNAUTÉ

Création d'un portail électronique pour l'inscription de 25.000 experts algériens à l'étranger

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladehane, a annoncé, lundi à Alger, la création d'un portail électronique pour l'inscription de plus de 25.000 experts algériens à l'étranger et ce en vue de leur intégration à «l'effort national visant le développement du pays». Lors d'un exposé présenté devant les membres de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Abdelkader Abdellaoui, président de la Commission, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, M. Bladehane a dit avoir présenté au Gouvernement le programme d'action de son département ministériel chargé des affaires de la communauté algérienne établie à l'étranger et oeuvrer à l'intégrer à «l'effort national visant le développement du pays», faisant état de «plus de 25.000 experts algériens établis à l'étranger spécialisés dans plusieurs

domaines, notamment la médecine et les technologies modernes». «Il a été décidé la création d'un portail électronique pour l'inscription de ces compétences pour tenter de créer un espace de communication entre cette catégorie et les établissements nationaux, dont universitaires», a-t-il poursuivi, insistant sur la possibilité pour les compétences algériennes de participer aux différents projets proposés par les établissements nationaux. Il a affirmé, dans ce sens, que «des contacts ont été établis, deux jours auparavant, avec des experts algériens établis aux États unis, au Canada et en France», soulignant «la poursuite de l'établissement de contacts avec d'autres experts afin de leur permettre de servir leur pays». M. Bladehane a précisé, en outre, que «ces experts ont exprimé leur disponibilité à contribuer à l'effort national visant le développement du pays». Concernant l'affaire des Algériens bloqués à l'étranger, le même responsable a fait savoir qu'il s'agit d'Algériens «qui ont

voyagé à l'étranger pour différents motifs, avant d'être confrontés à cette situation difficile», affirmant que le Gouvernement «a consenti un effort important afin de les prendre en charge». Il s'agit là de certains membres de la communauté algérienne à l'étranger qui ont exprimé la volonté de retourner au pays, mais le nombre important d'Algériens désireux de regagner le pays pose problème, a-t-il précisé. Evo quant le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale établie à l'étranger, M. Bladehane a souligné que «sa création reflète l'intérêt affiché par l'Etat à cette communauté constituant un appui au processus national pour l'orientation de l'Algérie vers ce nouveau mode de synergie et d'interaction entre la communauté algérienne à l'étranger et le Gouvernement», ajoutant que cet intérêt «découle de la profonde conviction du président de la République de l'importante intégration de cette communauté à l'effort national visant le développement du pays».

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE LARBAA

COMMUNE DE LARBAA

AVIS D'ADJUDICATION POUR LA GESTION ET EXPLOITATION D'UNE CRECHE

M. le Président de l'assemblée populaire communale de l'ARBBA lance l'annonce de l'adjudication pour la gestion et l'exploitation d'une crèche pour les personnes intéressées de cette adjudication de se présenter pour retirer le cahier des charges auprès du bureau du secrétariat générale de la commune sise au siège APC de l'ARBBA place des martyrs l'ARBAA wilaya de Blida.

CONDITION DU CHOIX PRELIMINAIRES

- Déclaration de reconnaissance des lieux
- Présentation des documents judiciaires du candidat ou son représentant
- Présentation des assurances financières et professionnelles et technique et capacités et qualification pour la gestion du biens.

Dossier de candidature.

- Déclaration de probité signée et cachetée
- Copie du statut de l'entreprise pour les personnes morales
- Copie du registre de commerce
- Le numéro d'identification fiscale
- Copie de déclaration de dépôts des comptes fiscaux
- Copie des bilans financiers des trois dernières années
- Liste des moyens humains
- Liste des moyens matériels
- Copie des attestations de mise à jours CNAS et/ou CASNOS
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier respecté
- Copie de référence bancaire (N° de compte)
- Références professionnelles (certificat de bonne gestion)
- Extrait du casier judiciaire N°3
- Toutes documents permettant de réévaluer les capacités des candidats
- Quitittance de paiement des droits du cahier des charges.

Le cahier des charges sera retiré auprès du secrétariat générale de la commune de l'ARBBA à partir du premier parution de cette avis au quotidiens nationaux; le dernier délais de dépôt des dossiers de candidature est fixé le quinzième jours à partir du premier parution de lavis au quotidiens nationaux à 13h 30 mn.

Le dossier de candidature sera déposé auprès du bureau de secrétariat général de l'APC de l'ARBAA (les candidats sont invités à assister la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le quinzième jours de la date du premier parution de cette avis à 14h00 (si ce jour coïncide avec un jour férié l'ouverture aura lieu le premier jours ouvrable qui suit à la même heure).

Le dossier de candidature sera présenté dans un pli cacheté et anonyme et porte la mention a ne pas ouvrir que par la commission.

DK NEWS

Anep : 2016009101 du 03/06/2020

Programme de la soirée

TF1 21:05

The Resident



Conrad alerte la direction de l'hôpital sur le manque de moyens qui pourrait mettre en danger la vie des patients. Bell fait une proposition intéressante à Marshall Winthrop que le conseil d'administration finit par accepter. Nic et Conrad ont un petit différend au cours d'une intervention importante. Austin est contraint d'apprendre à utiliser le robot d'aide chirurgicale avec l'aide d'Okajfor. Un couple qui présente les mêmes symptômes étranges et inquiétants est pris en charge aux urgences.

France 2 21:05

Peur sur la base



Odessa Berken, adjointe-chef de la gendarmerie maritime, arrive sur la base navale de Brest pour une enquête. L'un des membres de l'unité des fusiliers, Yassin Rhaled a disparu. Le lendemain, le cadavre du vingtenaire est retrouvé au pied des falaises de la presqu'île de Crozon. L'autopsie révèle que le garçon a été assassiné. Sur le camp d'entraînement militaire, l'arrivée d'Odessa ne passe pas inaperçue : cette personne élégante a un caractère bien trempé. Ses premières investigations la conduisent vers un suspect... Nathan Berken, son frère.

France 3 21:05

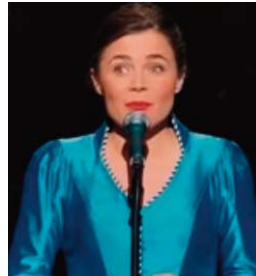
Faut pas rêver



Le présentateur découvre les richesses du Périgord en compagnie de l'écrivain écossais Martin Walker, installé dans la région. Au volant de sa 2 CV, il le conduit chez Edouard Aynaud, «le pape de la truffe». Puis, Philippe Gougler déguste un repas comme au temps de Cro-Magnon avec le restaurateur passionné de préhistoire, Régis Gagnadre. Bridoire : le monde d'Alice. A 23 ans, Alice Guyot rénove un château du XVIe siècle • Le paradis des chevaux de la Couronne • La fièvre du cépe.

CANAL+ 20:05

Bonne nuit Blanche



Après "Je parle toute seule", Blanche Gardin a été récompensée pour la deuxième année consécutive par un Molière pour sa nouvelle livraison, "Bonne nuit Blanche". A l'aube de ses quarante ans, l'humoriste pratique sur scène une longue introspection à la fois drôle, amusante et impertinente à coup de petites confidences et anecdotes vécues. La jeune femme passe ainsi en revue les petits travers de la société. Elle s'interroge également sur des thèmes tels que la solitude, les relations amoureuses, l'écologie, le réchauffement climatique, les gilets jaunes, les hommes et les femmes politiques.

6 21:05

Top chef



Les trois demi-finalistes tentent de décrocher leur place pour la finale du concours culinaire. Chaque cuisinier doit imaginer sa propre épreuve et l'imposer à ses adversaires. Il faut être imbattable sur son propre terrain et empêcher ses concurrents de marquer des points... Tout au long de cette demi-finale, les chefs de brigade sont aux côtés de leurs poulains pour les épauler. Les deux épreuves sont jugées par le chef pâtissier Philippe Conticini et par l'inventif chef 2 étoiles Christophe Pelé.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2476

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		3	9					7			
1	5			4				8			
		9			1	5			4		
		4								2	
	9					5					
7					6						
3	2	5			9						
8			6		2	3					
7				3	4				8		

						1	4				
						4		3	7		
						7	2				
	2	3			7				2	5	
4	7		1		3				5	4	
	9			2	5	6			7		
	4					7				8	
	3					1					
2					6				9		
8	3	5			7						
6			4			9	8				
4				6	3						



"Le temps met tout en lumière."

Thalès

Mots croisés n°2476

Horizontalement :

- 1 - Contrôle des élans du coeur
- 2 - Spécialiste des glaçures - Il permet d'allonger la phrase
- 3 - Alignement - Sa bonne tenue fait un bon véhicule
- 4 - Pays vert pour le poète - Successeurs de Mahomet
- 5 - Coupe ce qui suit en deux - Mises pour un essai
- 6 - Fonctionnaire mondial - Il doit être hygiénique pour certaines matières
- 7 - Réseau virtuel - Style de rangement - Acide
- 8 - Joliment colorée - Sujet méditant - Guide de mine
- 9 - Réunit - Mise à bas
- 10 - Joueurs financier

Verticalement :

- A - Galas en grande pompe
- B - Apprendre à bien prendre la lame
- C - Chef d'état exotique - Qui satisfait un besoin
- D - Méritants - Mot mis entre parenthèses pour certification du texte
- E - Parfois but de promenade en mer - Plancher quand il est minimal
- F - Imprégné d'huile
- G - Mère des Titans - Rendit malade - Son de caisse
- H - Paysan - Prix
- I - Parfums pour les chefs - Ne reconnaît rien
- J - Servies trop souvent - Bien démuné
- K - Dispose - Passer sans s'arrêter
- L - Temps du tourisme - Déchets organiques

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Terreurs

RUGBY

Les clubs anglais autorisés à reprendre l'entraînement sans contact



Le Professional Game Board (PGB) du rugby anglais, qui regroupe des représentants de la fédération, des joueurs et des clubs, a donné mardi son feu vert à la reprise de l'entraînement pour les clubs de Premiership et de Championship.

Il ne s'agit pour le moment que de la "phase 1" de l'entraînement, c'est-à-dire la remise en condition sans contact, par petits groupes et avec des mesures strictes de distanciation sociale et de contrôle.

"Aucun calendrier n'a été donné aux clubs pour un passage à la phase 2 (entraînement avec contact, y compris des plaquages) ou à la phase 3 qui impliquerait le retour de la Premiership (D1)", précise le communiqué. Les clubs anglais aimeraient reprendre la compétition fin juillet.

Pour le moment, ils vont devoir prendre un certain nombre d'engagements par écrit, notamment de faire passer à leurs joueurs et leurs encadrements une formation sur les mesures à respecter pour le retour au jeu.

Un "manager Covid-19" et un "médecin-chef Covid-19" devront être nommés dans chaque club, alors que des mesures d'hygiène strictes seront imposées pour le centre d'entraînement. Les joueurs et les membres des staffs devront également être auscultés quotidiennement.

HANDBALL / COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE

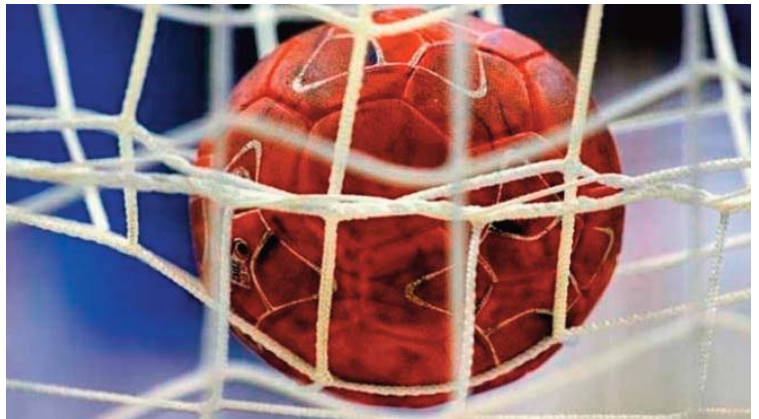
Le tournoi prévu en Algérie annulé (CAHB)

La 36e Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball, qui devait se jouer en Algérie du 29 mars au 9 avril 2020 puis a été reportée une première fois en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a été finalement annulée, a annoncé mardi la Confédération africaine de handball (CAHB).

L'instance continentale, qui a établi un nouveau calendrier de ses compétitions, a reporté par ailleurs à une date ultérieure la 27e Supercoupe d'Afrique des clubs (messieurs et dames) programmée à Alger.

Le match de la Supercoupe d'Afrique des clubs de handball messieurs, dont le vainqueur représentera l'Afrique à la prochaine édition du "Super Globe" (Coupe du monde des clubs) en Arabie Saoudite, devait opposer le club égyptien du Zamalek et son homologue tunisien de l'ES Sahel. Le 24e Championnat d'Afrique des nations (dames), prévu au Cameroun, se jouera finalement du 11 au 20 juin 2021, alors qu'il devait se dérouler initialement du 29 novembre au 9 décembre 2020.

Le Maroc abritera deux



compétitions de suite : le 27e Championnat d'Afrique juniors garçons (joueurs nés en 2000) du 6 au 12 décembre 2020 et le 16e Championnat

d'Afrique cadets garçons (joueurs nés en 2002) du 13 au 19 décembre.

Enfin, et concernant les épreuves interclubs, la CAHB

a fixé du 13 au 22 novembre 2020 le déroulement du 42e Championnat d'Afrique des clubs champions (messieurs et dames) au Caire (Egypte).

SPORT AUTO

La Formule 1 présente un calendrier de huit courses en Europe entre juillet et septembre



La saison 2020 de Formule 1, retardée par la pandémie du nouveau coronavirus, débutera finalement le 5 juillet prochain en Autriche, alors que les huit premières courses se dérouleront toutes en Europe, entre juillet et septembre, selon le nouveau calendrier, dévoilé mardi. Un second

Grand Prix suivra en Autriche (sur le Red Bull Ring de Spielberg) le 12 juillet, avant la Hongrie (sur le Hungaroring de Budapest) le 19 juillet, la Grande-Bretagne (à Silverstone) les 2 et 9 août, l'Espagne (sur le circuit de Barcelone-Catalogne à Montmelo) le 16 août, la Belgique (à Spa Francorchamps) le 30 août et l'Italie (à Monza) le 6 septembre. "En raison de la fluidité actuelle de la situation liée au Covid-19 au niveau international, les détails du calendrier complet seront finalisés dans les semaines à venir, avec l'espoir d'avoir un total de 15 à 18 courses d'ici à la fin de saison en décembre", précisent le promoteur de la F1, Formula

1, et son instance régulatrice, la Fédération internationale de l'automobile (FIA), dans un communiqué conjoint.

"Comme indiqué précédemment, il est actuellement prévu que les premières courses se déroulent à huis clos" pour des raisons sanitaires, précisent les instances, qui espèrent ensuite pouvoir faire revenir les fans "lorsqu'il sera possible de le faire en toute sécurité".

Pour permettre la reprise des courses, la FIA et la F1 ont également mis en place un plan de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus. Parmi les précautions arrêtées figurent la limitation du nombre de personnes sur le paddock, des contrôles sanitaires au départ pour le pays hôte, à l'arrivée, puis tous les deux jours.

Les équipes seront isolées les unes des autres sur les circuits, ainsi que du grand public en dehors (vols internationaux, transports sur place, hôtels).

La saison aurait dû débuter mi-mars en Australie mais ce GP a été annulé en extremis à la suite de la découverte d'un cas au sein de l'écurie McLaren.

Plusieurs courses ont été reportées (Bahreïn, Vietnam, Chine, Espagne, Azerbaïdjan, Canada, Grande-Bretagne) ou annulées (Australie, Monaco, France, Pays-Bas).

DOPAGE

Un perchiste américain suspendu six mois pour consommation de cannabis

Le perchiste américain Cole Walsh, 10e des derniers mondiaux d'athlétisme à Doha (Qatar) en octobre 2019, a été suspendu six mois pour un contrôle positif au tétrahydrocannabinol (THC),

principal principe actif du cannabis, a annoncé l'agence antidopage américaine (USADA). Cole Walsh (24 ans), détenteur d'un record à 5,83 m, a été contrôlé positif le 29 janvier lors du meeting en

salle de Cottbus (Allemagne), où il avait terminé 3e derrière son compatriote double champion du monde Sam Kendricks et le Belge Ben Broeders. "Comme Walsh a suivi avec succès un pro-

gramme éducatif à propos de sa consommation de marijuana, sa période de suspension (débutée le 29 janvier) a été réduite de trois mois", note l'USADA dans son communiqué.

USA

L'ex-boxeur Floyd Mayweather va financer les funérailles de George Floyd

L'ancien boxeur, Floyd Mayweather va financer les frais funéraires de George Floyd, victime d'un homicide commis par un policier blanc lors de son interpellation le 25 mai à Minneapolis, a annoncé l'un de ses représentants.

Le boxeur "se mettra probablement en colère contre moi pour avoir dit cela, mais oui, il va vraiment payer pour les funérailles", a déclaré lundi sur ESPN Leonard Ellerbe, président de Mayweather Promotions.

Il a ajouté que l'ancien boxeur, champion du monde dans cinq

catégories différentes et invaincu en 50 combats, a été en contact avec la famille de George Floyd, par l'entremise d'un ami commun, et que celle-ci a accepté son offre. L'un des avocats de la famille du défunt a dit que ses funérailles auraient lieu le 9 juin à Houston, ville où Floyd a grandi. Avant cela, deux cérémonies doivent se dérouler jeudi à Minneapolis et samedi en Caroline du Nord d'où il était originaire.

Cet homme noir de 46 ans est décédé après que Derek Chauvin, un policier blanc, s'est agenouillé sur son cou pendant plus de huit

minutes. L'officier de 44 ans, qui a été licencié le lendemain, a été arrêté vendredi et inculpé d'homicide involontaire. Le drame a indigné à travers les Etats-Unis.

De New York à Los Angeles, de Philadelphie à Seattle, des dizaines de milliers d'Américains manifestent depuis une semaine contre les brutalités policières, le racisme et les inégalités sociales. Ces violences ont parfois dégénéré en émeutes, conduisant plusieurs villes à mobiliser la Garde nationale et à imposer des couvre-feux.

APS



COUPES AFRICAINES INTERCLUBS La CAF envisage différents scénarios pour boucler les compétitions

La Confédération africaine de football (CAF) envisage différents scénarios pour boucler les demi-finales et finales des coupes d'Afrique de clubs (Ligue des Champions et Coupe de la Confédération) 2019-2020 en août ou en septembre, selon un document diffusé par le site de Radio France Internationale (RFI).

La CAF espère encore pouvoir reprendre ses compétitions cet été, et ce après plusieurs mois d'arrêt lié au coronavirus, selon le document de l'instance.

Celui-ci évoque les différentes manières de boucler la Ligue des champions (C1) et la Coupe de la Confédération (C2) 2019-2020.

Il traite également des scénarios possibles pour que les éditions suivantes (2020-2021) s'achèvent dans les temps.

A cause de la pandémie de Covid-19, la CAF a dû reporter sine die les demi-finales et finales de Ligue des champions et de Coupe de la Confédération qui étaient prévues en mai 2020.

Deux programmes sont à l'étude pour y remédier.

Dans le premier, les demi-finales Raja Casablanca/Zamalek et Wydad Casablanca/Al Ahly en C1, ainsi que Pyramids FC-Horoya et RS Berkane-Hassania Agadir en C2, auraient lieu du 31 juillet au 2 août (matches aller), puis du 7 au 9 août (match retour).

Dans ce cas de figure, la finale



de la ligue des champions se tiendrait le 28 août et celle de la coupe de la Confédération le 23.

Autre éventualité : les demi-finales aller auront lieu du 4 au 6 septembre, les demi-finales retour du 11 au 13 septembre, tandis que la finale de Coupe de la Confédération se disputera le 23 septembre et celle de Ligue des champions le 25 septembre.

Quelle que soit l'option retenue, la CAF souligne qu'il sera évidemment impossible de dé-

buter les éditions suivantes (2020-2021), en août, comme c'est le cas d'habitude (un coup d'envoi en octobre semble beaucoup plus réaliste).

Son administration propose donc plusieurs solutions pour achever les deux compétitions en mai 2021, tout en rappelant que "le début tardif de la saison, la Coupe d'Afrique des nations : (CAN 2021 et la CAN U20 2021 disputées respectivement en janvier et en février, vont affecter

le calendrier des interclubs."

Première idée, supprimer le tour de cadrage de la Coupe de la Confédération, qui oppose les équipes ayant franchi le premier tour à celles qui ont été éliminées au premier tour de la Ligue des champions.

"Cependant, cela risque d'affaiblir la Coupe de la Confédération", estime le document.

Deuxième possibilité, supprimer les quarts de finale des deux compétitions. Les phases de groupes seraient certes maintenues. Mais seuls les premiers de chacun des quatre groupes de quatre seraient qualifiés. Ils iraient ainsi directement en demi-finales.

Troisième possibilité - largement inspirée de ce qui se pratique dans d'autres sports collectifs - un "final four" serait organisé dans un seul et même pays.

Enfin, si la CAF décide de disputer malgré tout ses compétitions interclubs 2020-2021 dans le même format que d'habitude, il faudra sans doute organiser les finales en juin au plus tôt.

LIGUE 1

Les entraîneurs partagés sur la reprise du championnat

Des entraîneurs de la Ligue 1 de football ont livré des avis partagés sur une éventuelle reprise du championnat, suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), deux jours après la décision prise par le Bureau exécutif de la Fédération algérienne (FAF) de relancer la compétition dès la levée du confinement.

"Je suis contre la reprise, alors que nous n'avons pas les moyens pour faire face à la situation sanitaire actuelle. Les responsables du football auraient dû privilégier la santé publique. Le football n'est qu'un jeu, ce sera difficile de reprendre", a indiqué à l'APS l'entraîneur de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud.

En attendant l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), la FAF a décidé, dimanche au cours de la réunion du Bureau fédéral (BF), de maintenir la feuille de route initialement établie le 30 avril dernier, qui consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics.

S'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement.

Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement.

"Sur le plan de la méthodologie du sport, rejouer après quatre mois et demi, ou même plus, sera très difficile.

Il y aura 5 à 6 semaines de préparation, il faudra d'abord effectuer un travail psychologique énorme pour remobiliser les troupes, d'autant plus que les joueurs ont perdu tout envie de retaper dans le ballon.

Ce n'est pas évident, surtout qu'une éventuelle reprise sera en plein été, ce qui sera insupportable avec la chaleur", a ajouté Zeghdoud. L'ancien défenseur international a relevé en outre le risque de contagion en cas de reprise : "C'est difficile de contrôler

les joueurs, ils seront en contact permanent avec le monde extérieur, ce qui risque d'augmenter les chances de contamination au sein de l'équipe. Franchement, la compétition n'a plus de goût. Au début, j'étais pour l'idée de reprendre la compétition, histoire de boucler le championnat tant bien que mal, mais la situation a changé".

De son côté, l'entraîneur du MC Oran, Mecheri Bachir, s'est dit favorable à l'idée de retrouver l'ambiance de la compétition, mais en respectant "avec rigueur" les consignes de prévention et les gestes barrières.

"Je pense que la FAF a pris la bonne décision, d'autant qu'il reste encore huit matchs à disputer avant la fin de la saison, ce qui est énorme sur le plan sportif.

Tout pourra basculer d'ici à l'épilogue, que ce soit en haut ou bien en bas du classement. Pour le MCO, nous avons toujours nos chances de terminer parmi les quatre premiers", a-t-il souligné.

Pour Bougherara, "la logique dit qu'il faut arrêter"

Selon le coach des "Hamraoua", l'ensemble des clubs "devront impérativement se soumettre aux mesures sanitaires de prévention pour éviter toute contagion.

J'admets que la reprise ne sera pas facile, nous aurons à suivre un protocole strict jamais adopté auparavant, mais nous devons faire avec, face à cette situation, même si nous n'avons pas les gros moyens des pays européens".

"Les joueurs étaient motivés au début du confinement et s'entraînaient régulièrement en solo, mais ils ont fini par perdre toute motivation par la suite.

Il faudra tout un travail psychologique pour remobiliser le groupe", a-t-il enchaîné.

Pour sa part, l'entraîneur de l'AS Aïn M'lila, Lyamine Bougherara, a estimé qu'il aurait été préférable de suspendre définitivement la saison, dans le but de préserver la santé de tout le monde.

"J'aurais aimé entendre parler d'une suspension définitive du championnat, la

santé du joueur en particulier et du citoyen en général est plus importante.

La logique dit qu'il fallait arrêter, même si sur le plan sportif, l'ASAM reste en course pour terminer à une place qualificative à une compétition internationale".

Arrivé sur le banc de l'ASAM en janvier dernier en remplacement d'Azizidine Ait Djoudi, l'ancien gardien international a relevé la difficulté de reprendre en pleine période de fortes chaleurs.

"Si le confinement sera levé le 13 juin, la reprise de la compétition se ferait vers la fin de juillet ou au début d'août, ce qui sera difficile sur le plan physique, en pleine période de fortes chaleurs.

En plus, plusieurs stades de l'élite, dont celui d'Aïn M'lila, ne sont pas dotés d'éclairage, ce qui veut dire que les matchs seront programmés en diurne. Ce sera vraiment insoutenable", a-t-il expliqué. Selon Bougherara, "la majorité des joueurs du club habitent loin d'Aïn M'lila, ce qui va impliquer la nécessité de leur assurer la nourriture. Or, nous ne savons pas encore si les restaurants seront rouverts d'ici à la reprise".

Avant de conclure : "Nous n'avons pas les moyens des pays européens.

Il est primordial d'effectuer des tests de dépistage réguliers pour éviter toute mauvaise surprise.

Je m'interroge vraiment si nous pourrions assurer ces tests dans l'optique d'une reprise dans de bonnes conditions".

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier et ce jusqu'au 13 juin, en raison de la propagation du COVID-19.

Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le "Doyen" comptent un match en moins. En Ligue 2, l'Olympique Médéa domine la compétition avec 42 points, soit deux de plus que son dauphin la JSM Skikda.

L'Algérien Faouzi Ghoulam proposé à Fenerbahce

L'ex-international algérien du SSC Naples, Faouzi Ghoulam aurait été proposé par son agent sportif portugais, Jorge Mendes, au Fenerbahce, évoluant en championnat turc de football, de Division Une, a rapporté mardi le site DZFoot.com, citant la presse locale.

Selon la même source, les responsables du Fenerbahce seraient à la recherche d'un arrière gauche expérimenté, et le club pourrait bénéficier de l'apport de Ghoulam à titre de prêt avec option d'achat, comme évoqué dans le dossier de l'international algérien.

Pour sa part, le média italien La Nazione a révélé que la direction de la Fiorentina serait, quant à elle, très intéressée par le profil du latéral napolitain.

Il est à rappeler que Faouzi Ghoulam (29 ans) peine toujours à retrouver son niveau depuis les deux dernières saisons à cause de blessures de répétition.

Lors de la saison actuelle de la Serie A, à l'arrêt depuis mars dernier en raison du Coronavirus (Covid-19), Ghoulam n'a pris part qu'à cinq rencontres.

Fiorentina et Torino sur les traces de l'Algérien Farès

L'international algérien, Mohamed Farès, évoluant à SPAL, Serie A, attire les convoitises de plusieurs clubs italiens, qui veulent bénéficier de ses services lors de la saison prochaine, ont rapporté lundi des médias italiens.

La Fiorentina, à la recherche d'un latéral gauche, a coché le nom de Farès en plus de celui de l'ex-international algérien Faouzi Ghoulam, pour assurer l'animation du flanc gauche de sa défense, selon la même source.

Cependant, la Viola n'est pas la seule équipe sur les traces du champion d'Afrique algérien, puisque le Torino ne compte pas se laisser dépasser sur ce dossier, et veut s'attacher les services du joueur de 23 ans.

Mohamed Fares qui s'est gravement blessé au genou a disputé cette saison deux matchs en championnat avant la suspension de la Serie A pour cause de pandémie de COVID-19.

USM ALGER

Himed Hamma repousse une offre pour diriger le centre de formation

Le co-entraîneur algérien de l'AF Bobigny (National 2 française de football/Div.4), Himed Hamma, a repoussé une offre de l'USM Alger pour diriger son futur centre de formation.

"L'USMA est mon club de coeur que je suis depuis tout petit, mon père habite à dix minutes du stade et j'y ai effectué un bref passage comme joueur en 1999-2000. C'était un beau projet et j'ai bien pesé le pour et le contre.

Après réflexion, j'en suis arrivé à la conclusion que les conditions n'étaient pas réunies pour que j'accepte", a indiqué Himed Hamma, dans des propos diffusés dimanche soir par Le Parisien.

Désigné au poste de directeur sportif de l'USMA pour un contrat de trois ans, l'ancien capitaine de l'équipe nationale, Antar Yahia, est en train de ratisser large pour restructurer le club, dont le nouvel actionnaire majoritaire, le groupe Serport, compte mettre le paquet en vue de la saison prochaine.

"J'ai 4 enfants et ma vie de famille est très importante. A Bobigny, j'ai aussi construit une belle relation avec mon président. Je suis un jeune coach (40 ans, ndlr), c'était ma première expérience en seniors et je voulais continuer le travail entrepris ici. On va avoir pas mal de départs et je ne voulais pas, non plus, mettre le club dans la difficulté en partant au mois de juin", a-t-il expliqué.

La saison prochaine, Himed Hamma sera toujours sur le banc de Bobigny avec l'entraîneur Abbès Ousfane.

Pour sa première année à ce niveau, le club, malgré des moyens limités, a terminé sur le podium (3e) du groupe A de National 2 derrière les ogres SC Bastia (promu en National) et Sedan.

HOMMAGES À GEORGE FLOYD
La Fifa en appelle "au bon sens"

La Fédération internationale de football (Fifa) a appelé mardi les organisateurs de compétitions à faire preuve de "bon sens" et à tenir compte du "contexte", face aux gestes théoriquement passibles de sanctions, effectués par certains footballeurs en hommage à George Floyd.

La Fifa "comprend parfaitement la profondeur des sentiments et des préoccupations exprimés par de nombreux footballeurs à la lumière des circonstances tragiques de l'affaire George Floyd", mort lors de son interpellation aux Etats-Unis par la police, écrit l'instance internationale dans un communiqué.

La Fifa qui, "de façon répétée, a exprimé son opposition à toute forme de racisme et de discrimination" rappelle que l'application des lois du jeu approuvées par l'IFAB "est laissée aux organisateurs des compétitions, qui doivent faire preuve de bon sens et prendre en considération le contexte entourant les événements".

Lundi, après des gestes de plusieurs joueurs du championnat allemand le week-end dernier, la Fédération allemande de football (DFB) a annoncé que sa commission de discipline se pencherait sur ces gestes d'hommage à George Floyd.

La commission doit statuer sur les cas des joueurs de Schalke Weston McKennie et de Dortmund Jadon Sancho et Achraf Hakimi qui ont témoigné de leur indignation en portant un brassard pour le premier et en dévoilant des messages sur des T-shirts pour les deux autres.

En revanche, l'attaquant français de Mönchengladbach Marcus Thuram, qui avait posé un genou à terre après un but et repris ainsi un geste popularisé par le joueur de football américain Colin Kaepernick pour dénoncer les violences policières contre la population noire aux Etats-Unis, n'est pas concerné par cette procédure.

La Fédération allemande a précisé que le carton jaune récolté par Sancho ne l'avait pas été pour avoir dévoilé un message politique mais pour avoir relevé son maillot.

Rainer Koch, vice-président de la DFB, a déclaré qu'il restait à déterminer si les joueurs concernés méritaient ou non sanction.

"Pendant l'enquête, il faudra vérifier si un match ou un terrain de jeu sont le lieu adéquat pour ce type d'action", a-t-il dit, des propos nuancés par le président de la fédération Fritz Keller qui a dit "comprendre" le geste des joueurs.

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE
De nouvelles rassurantes de l'Algérien Yassine Benzia (Dijon FCO/France)

Le milieu international algérien de Dijon FCO (Ligue 1 française de football), Yassine Benzia, victime d'un accident de buggy (véhicule tout-terrain), est toujours hospitalisé et son état est rassurant, selon son club Dijon FCO.

"Benzia est assez gravement blessé, mais donne tout de même des nouvelles rassurantes", a indiqué lundi le club de Ligue 1 du championnat de France de football.

Le milieu défensif algérien "va continuer de recevoir les soins appropriés par le personnel hospitalier", sachant que "son état de santé s'améliore de jour en jour", a ajouté le DFCO, l'assurant de son aide à "retrouver au plus vite les pelouses de Ligue 1".

Yassine Benzia (25 ans, 2 matchs en Ligue 1 avec Dijon FCO, où il avait transféré sous forme de prêt du club grec de l'Olympiacos (Div 1), a été hospitalisé et opéré de la



main gauche, dimanche.

Benzia avait honoré sa première sélection algérienne, en mars 2016 face à l'Éthiopie, dans le cadre

des qualifications de la coupe d'Afrique des nations 2017.

Benzia a marqué son premier but avec la sélection,

en juin de la même année, face aux Seychelles pendant les matchs de qualification de la CAN-2017.

LIGUE 2

Le WA Tlemcen soulagé par la décision de la FAF de reprendre le championnat

Le président du WA Tlemcen, Nacerddine Souleyman, dont le club est toujours en course pour la montée en Ligue 1, a salué lundi la décision du bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) prise la veille et portant sur l'achèvement de la saison en cours une fois les conditions le permettant.

"C'est une décision sage car elle permet aux clubs concernés par le titre ou la montée notamment d'avoir la possibilité d'être récompensés pour les efforts consentis", a déclaré Souleyman à l'APS, reconnaissant toutefois que le prolongement de l'exercice en cours "aggrave les problèmes financiers de la majorité des équipes".

Les activités sportives sont à l'arrêt depuis la mi-mars dernier dans

une mesure préventive prise par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Avant l'arrêt du championnat, le WAT occupait la troisième place au classement après 23 matchs, sachant que les quatre premiers valideront leurs billets pour l'élite en fin de saison. La quasi-totalité des clubs, y compris le WAT, voient leur situation financière se compliquer davantage à cause de la crise sanitaire. Le même responsable a affirmé néanmoins que toute la famille des "Zianides" s'accroche au rêve de retrouver l'élite, que l'équipe a quitté depuis six ans dès la saison prochaine.

Pour se faire, il a fait savoir que lui-même, ainsi que les membres du staff technique ne cessent de

motiver les joueurs pour poursuivre leur préparation individuelle "en dépit de la difficulté de la mission en raison du confinement sanitaire". Le premier responsable du WAT reste, cependant, persuadé que "les problèmes financiers risquent de fausser tous les calculs du club", informant au passage avoir attribué, il y a quelques semaines, un salaire à ses protégés auxquels le club doit cinq mensualités.

"Nous devons également trouver une solution collégiale au dossier des salaires relatifs à la période de confinement pendant laquelle la compétition est suspendue, car nous sommes incapables de leur payer la totalité de leurs mensualités alors que la compétition est gelée", a-t-il encore souligné.

ENREGISTREMENT SONORE

Saâdaoui maintient ses propos, Halfaya s'en remet à la justice

Le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, auditionné lundi pour la deuxième fois par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a maintenu son témoignage dans l'affaire de marchandage présumé de matchs qui l'aurait impliqué, via un enregistrement sonore, avec le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya.

"La justice est en possession de toutes les preuves, tout est clair.

J'ai été convoqué par la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif, mais je ne me suis pas présenté, je le ferai prochainement et je leur donnerai tous les documents nécessaires.

Je n'ai rien à craindre,

celui qui n'a rien fait n'aura pas à avoir peur", a-t-il déclaré à la presse peu après son audition.

Nassim Saâdaoui a plaidé, lors de la première séance, son innocence dans l'affaire de marchandage présumé de matchs qui l'aurait impliqué avec le directeur général de l'Entente, tout en insistant que le sonore en question "n'est pas un faux", contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un "montage".

"L'ESS est un grand club dont je ne soupçonne nullement les bons résultats réalisés, mon problème est avec une seule personne.

Certains disent qu'il s'agit d'une campagne de médisance contre (le pré-

sident de la Fédération algérienne) Zetchi, je pense qu'il est assez grand et mûr, ça ne m'intéresse pas. Désormais, celui qui touche à l'honneur de ma famille, c'est la justice qui tranchera", a-t-il ajouté.

De son côté, Fahd Halfaya, également convoqué pour la deuxième fois, au même moment que Saâdaoui, a refusé de s'étaler sur le sujet, préférant s'en remettre à la justice.

"L'enquête suit son cours. L'affaire est entre les mains de la justice, je refuse d'évoquer plus de détails.

Une chose est sûre, la vérité finira par éclater cette semaine", a-t-il indiqué. Dans le cadre de cette même affaire qui défraye la chronique, la commission de discipline

de la LFP a auditionné dimanche le président du CA Bordj Bou Arréridj, Anis Benhamadi, et le président de l'US Biskra, Abdallah Benaïssa.

Ce dernier a jeté un pavé dans la mare en affirmant avoir été contacté par une personne pour arranger le match perdu à domicile face à l'ES Sétif (0-2), dans le cadre de la 21e journée du championnat de Ligue 1.

Cette affaire a fait réagir le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui a déposé une plainte contre X devant la justice, alors que la Fédération algérienne de football a indiqué qu'elle s'était saisie du dossier, tout en dénonçant avec vigueur ces "pratiques condamnables".

SANTIAGO ARIAS INTÉRESSE TROIS CLUBS ITALIENS

Arrivé à l'été 2018 en provenance du PSV Eindhoven pour 11 millions d'euros, le latéral droit Santiago Arias est à la peine cette saison. Apparu à seulement sept reprises en Liga, l'international colombien envisagerait de quitter l'Atletico Madrid lors du prochain mercato. Concernant son avenir, le natif de Medellin pourrait prendre la direction de l'Italie. Selon les dernières informations du site Calciomercato, trois formations transalpines se seraient positionnées pour l'accueillir. Il s'agit de Naples, l'Inter Milan et l'AS Roma. Côté transferts, le joueur de 28 ans serait estimé à 12 millions d'euros par les dirigeants Colchoneros.



AOUAR ENTRE LA JUVE ET MAN CITY

Annoncé partant cet été, Houssein Aouar (21 ans, 37 matchs et 9 buts toutes compétitions cette saison) possède deux pistes prestigieuses pour poursuivre sa carrière : la Juventus Turin et Manchester City. Les deux clubs se sont positionnés sur le milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais et l'opération séduction a commencé. Qui l'emportera ?

L'Equipe explique que le Gène a longtemps fait du club manucien sa priorité. Il se sait apprécié par Josep Guardiola, qui avait publiquement dit tout le bien qu'il pensait du joueur de l'OL la saison dernière. Toutefois, la sanction des Citizens, à savoir l'exclusion pour deux ans de toutes compétitions européennes, a un peu refroidi l'international Espois. La Juve, elle, compte en profiter pour reprendre en main. Alors que Lyon a fixé le prix d'Aouar à 50 millions d'euros, la presse italienne annonçait récemment que la Juve espérait un prêt de deux ans avec option d'achat obligatoire.

ALABA DANS LE VISEUR DU REAL

Membre du conseil d'administration du Bayern Munich et ancien capitaine du club, Oliver Kahn dévoile des discussions pour la prolongation de David Alaba, pisté par le Real Madrid d'après le10Sport.com.

Le10Sport.com vous en disait plus fin avril sur le profil étudiée par le Real Madrid pour le couloir gauche de la défense. Selon nos informations exclusives, David Alaba est dans le viseur des Merengues, le joueur du Bayern Munich étant également très intéressé par un éventuel challenge au Real Madrid, alors que son contrat avec les Bavarois expire en 2021. Mais Oliver Kahn, portier emblématique munichois et désormais dirigeant du club, envoie un message fort sur le futur de David Alaba. « Alaba ? Il est devenu un patron qui dirige l'équipe. Nous sommes tous très, très satisfaits de ses performances. Nous sommes en discussion, mais il faut bien sûr comprendre le joueur. Il joue à Munich depuis très longtemps. Je pense que le Bayern dispose actuellement de très bons arguments, si l'on considère la situation dans ce contexte européen. On ne sait jamais ce qui se passe dans l'esprit des joueurs. Nous avons de bonnes discussions », confie Oliver Kahn à Sky Sport Allemagne. Le média d'outre-Rhin précise également que le Bayern Munich aurait encore une chance afin de conserver David Alaba.

La Juventus entre en piste pour Marash Kumbulla

Du côté de la Juventus Turin, il pourrait y avoir quelques mouvements en défense. Si Daniele Rugani est annoncé sur le départ, ce dernier pourrait être remplacé par un jeune albanais. En effet selon les dernières informations de La Repubblica, le leader de la Serie A aurait décidé de se mettre sur les rangs pour accueillir Marash Kumbulla. Âgé de 20 ans, ce dernier dispose d'un contrat jusqu'en juin 2022 avec l'Hellas Vérone. Estimé à 35 millions d'euros, il serait également dans le viseur de Naples, Tottenham et Manchester United.



ARSENAL S'INTÉRESSE À MILIK

Les Gunners d'Arsenal auraient des vues sur l'attaquant de Naples, Arkadiusz Milik. Arsenal serait en pole position pour obtenir la signature de l'attaquant de Naples, Arkadiusz Milik, d'après ce que révèle le quotidien Daily Mail. Un certain nombre de clubs de Premier League seraient intéressés par le joueur de 26 ans, et les champions d'Italie de la Juventus envisageraient également de formuler une offre cet été. Arsenal est bien placé pour devancer la concurrence. Napoli, de son côté, est disposé à accepter des offres inférieures à son évaluation initiale du joueur et qui était de 45M€.

L'AC MILAN VEUT RÉCUPÉRER TIÉMOUÉ BAKAYOKO

L'AC Milan serait intéressé par l'idée d'offrir une nouvelle pige à l'international français, Tiémoué Bakayoko.

Après l'avoir eu dans son effectif lors de la saison 2018/19, l'AC Milan serait ouvert à la possibilité d'envoyer Tiémoué Bakayoko. Ce dernier arrive au terme de sa période de prêt à l'AS Monaco et Chelsea, où il est encore sous contrat, ne compte toujours pas sur lui. Consulté sur ce dossier, Ralf Rangnick, le futur coach de l'équipe lombarde, a indiqué qu'il serait content d'avoir l'ancien rennais dans son effectif. Avec son profil unique, Bakayoko offrirait des options intéressantes dans l'entrejeu. Lors de son premier passage à San Siro, Bakayoko a disputé un total de 42 rencontres, toutes compétitions confondues. Un temps de jeu conséquent, mais qui a été quelque peu terni par sa mésentente avec l'entraîneur en place à l'époque, Gennaro Gattuso. Ce dernier étant parti à Naples depuis, les responsables milanais osent croire que le natif de Paris pourra définitivement donner le meilleur de soi-même s'il venait à retrouver l'Italie. Cela étant, ils ne sont pas prêts à tous les sacrifices pour l'avoir. Ils ont demandé à ce que Chelsea revoit à la baisse le prix qu'il demande pour le Français, et qui est de l'ordre de 35M€.

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside une séance de travail au siège du MDN

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé mardi une séance de travail au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), indique un communiqué de la Présidence de la République. Outre le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, la séance de travail s'est déroulée en présence du Secrétaire général du MDN, du Commandant de la 1ère Région militaire et des Commandants des Forces terrestres, aériennes et maritimes, de la Garde républicaine, de la Gendarmerie nationale et des Forces de défense aérienne du territoire ainsi que



des chefs des départements et des directeurs centraux du MDN. Les Commandants et responsables des régions militaires ont également suivi, par visioconférence, cette séance, conclut le communiqué.

Le président Tebboune préside la cérémonie de baptisation du siège de l'Etat major du nom du défunt Gaïd Salah

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, mardi, la cérémonie de baptisation du siège de l'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP), du nom du défunt moudjahid, Général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

Cette initiative intervient en reconnaissance des efforts considérables consentis par le défunt Gaïd Salah lors de la Glorieuse guerre de libération nationale au sein des rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et sa contribution, après l'indépendance, à la construction de l'ANP. La cérémonie a été organisée dans le cadre de la visite qu'effectue le président de la République au siège du ministère de la

défense nationale (MDN). A son arrivée au siège du MDN, le Président Tebboune a été accueilli par le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, accompagné du Secrétaire général du MDN. Après l'exécution de l'hymne national, les honneurs militaires ont été rendus au Président de la République par les formations des différentes forces de l'ANP.

Le président de la République a salué, ensuite, les Commandants des Forces de l'ANP, de la Garde Républicaine et de la Gendarmerie nationale, ainsi que le Commandant de la 1ère Région militaire, le contrôleur général de l'ANP et les chefs des Départements du MDN et de l'Etat-Major de l'ANP.

ALGÉRIE-DIPLOMATIE

Boukadoum : "nécessité d'un « consensus national » sur la politique extérieure du pays"

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité d'aboutir à un « consensus national » sur la politique extérieure du pays. Lors d'une séance de travail avec les membres de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée nationale populaire (ANP), présidée par Abdelkader Abdellaoui, président de ladite commission, M.Bouka-

doum a affirmé que "les secteurs de la Politique extérieure et de la Défense nationale doivent faire l'objet d'un consensus national à l'intérieur du pays", ajoutant : "il ne faut pas qu'il y ait des différends sur ces deux secteurs dont les prérogatives relèvent du Président de la République, comme c'est le cas dans tous les pays du monde". «La direction de la politique extérieure bénéficie d'un intérêt soutenu au sein du programme global du re-

nouveau national et d'édification d'une Algérie nouvelles», et ce, en accordant à notre pays "la place qui lui sied, dans le cadre des principes connus de la diplomatie algérienne, a-t-il soutenu. A cet effet, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé ces principes qui sont : «le respect de la souveraineté des pays, de leur indépendance et de leur intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires internes des pays, le respect des règles de bon voisinage, le règle-

ment pacifique des conflits et le soutien des causes justes». «L'action diplomatique est adaptée sur la base de la tryptique : souveraineté, sécurité et développement " de façon à assurer «la défense des intérêts supérieurs de la Nation, la préservation de la sécurité nationale et la réalisation d'une décision souveraine et indépendante avec une meilleure exploitation des opportunités du partenariat et de coopération au service du développement ».

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Porte-parole officiel : " le président n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé"

Le ministre Conseiller à la communication, Porte-parole officiel de la Présidence de la République, M.Belaïd Mohand Oussaïd a affirmé, lundi que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune est le Président de tous les Algériens et "n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé".

En réponse à une question d'Algérie presse service (APS) sur la relation du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec le parti du Front de libération Nationale (FLN), Belaïd Mohand Oussaïd a précisé que "le Président de la République est le

Président de tous les Algériens et par conséquent, il n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé".

Il a rappelé, à ce propos, que "le Président de la République a gelé sa qualité de membre au Comité central du parti du FLN et, comme chacun le sait, il ne s'est pas porté candidat au nom de ce parti à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019". Le Porte-parole de la Présidence de la République a indiqué également que "Abdelaziz Djerad avait démissionné du parti du FLN plusieurs années avant sa désignation en qualité de Premier ministre".

AUDIOVISUEL

La sanction infligée à l'émission "Inshahouni" d'Ennahar TV réduite à une suspension provisoire (ARAV)



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a décidé de réduire la sanction infligée à l'émission "Inshahouni" diffusée sur Ennahar TV à une suspension provisoire, suite à la demande formulée par cette chaîne de revoir le degré de la sanction, a indiqué l'ARAV lundi dans un communiqué. L'ARAV a accédé à la demande de réduire la sanction initialement infligée à l'émission "Inshahouni" diffusée sur Ennahar TV en la ramenant à une suspension provisoire après la première décision de suspendre définitivement l'émission et son présentateur qui a contesté la fatwa autorisant d'avancer la remise de la zakat El Fitr du fait du Covid-19, émise par la commission de la Fatwa relevant du ministère des Affaires religieuses, lit-on dans le communiqué de l'ARAV.

L'ARAV a indiqué que sa décision précédente avait été dictée "par le souci de préserver et de se conformer au référentiel religieux national, tout en respectant la divergence mais pas au détriment de l'ordre public et de la bonne conduite", précise la même source.

La même autorité a indiqué avoir été saisie par la chaîne Ennahar TV pour "une révision du degré de la sanction", avançant pour motifs les sanctions infligées par l'ARAV à d'autres chaînes de télévisions ayant fait l'objet de "dé-

passements juridiques et moraux", et suite aux éclaircissements apportés par le présentateur de l'émission "Inshahouni" qui a affirmé "avoir donné uniquement son avis sur le sujet".

A ce titre, l'ARAV a précisé que la chaîne "a réaffirmé son engagement à contrôler le contenu de ses programmes de façon à servir la profession et l'intérêt public".

"Après examen de la demande et par souci de jouer son rôle consistant à accompagner et veiller au développement de la scène audiovisuelle, de manière à garantir un service responsable", ainsi qu'à la lumière des circonstances que traverse le pays en raison de la pandémie du Coronavirus et "de l'impérieuse nécessité de la conjugaison des efforts de tout un chacun", l'ARAV a décidé de réduire le degré de la peine en la ramenant à une suspension partielle", a ajouté le communiqué.

La décision prise par l'ARAV consiste ainsi en une suspension du programme pour une période de 12 jours à compter de la date de suspension de sa diffusion le vendredi 29 Ramadan 1441 correspondant au 22 mai 2020", et ce "après que la chaîne ait présenté ses excuses au ministère et à travers lui à la Commission de la fatwa," tout en s'engageant "au respect des décisions de l'autorité", a conclu la même source.

ANP

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP Deux (02) terroristes neutralisés, un autre s'est rendu en mai dernier

Les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont neutralisé, en mai dernier, deux (02) terroristes tandis qu'un autre s'est rendu, selon le bilan opérationnel de l'ANP, rendu public lundi. "Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, deux (02) terroristes ont été neutralisés par les unités de l'ANP et un autre s'est rendu", a précisé le communiqué, ajoutant que "ces unités ont détruit 14 casemates". Des armes et des munitions ont été récupérées, durant la même période, il s'agit de "07 kalachnikov, un (01) fusil de chasse, (02) pistolets et (02) paires de jumelles", outre 12 chargeurs de minutions, 92 bombes artisanales, une grenade, 20 kg de TNT et 33 détonateurs".

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues, 90 narcotrafiquants ont été arrêtés en

possession de 58,06 quintaux de kif traité et 46333 comprimés psychotropes.

Quant à la protection des frontières et la lutte contre le crime organisé, les détachements de l'ANP ont arrêté "226 individus et contrebandiers et 184 immigrants clandestins". Ces unités ont recensé 173 tentatives d'immigration clandestines durant la même période. Le bilan fait état de la saisie de "21 marteaux piqueur, 27 groupes électrogènes, 02 détecteurs de métaux, 82 véhicules, 140915 litres de carburant, 620 millions de centimes en faux billets, 2598 tonnes de produits alimentaires, 1078 téléphone portables, 680 cameras, 900 g de dynamite, 02 plaques photovoltaïque, 07 micro-portables et 691200 unités de produits pyrotechnique".

APS